



Assemblée générale

PROVISOIRE

A/45/PV.28
24 octobre 1990

FRANCAIS

Quarante-cinquième session

ASSEMBLEE GENERALE

PROCES-VERBAL PROVISOIRE DE LA 28e SEANCE

Tenue au Siège, à New York,
le mercredi 10 octobre 1990, à 10 heures

Président : M. de MARCO (Malte)
puis : M. THOMPSON (Vice-Président) (Fidji)
M. de MARCO (Malte)

Débat général [9] (suite)

Déclarations de :

M. Vunibobo (Fidji)
M. Alleyne (Dominique)
M. Musa (Belize)
M. Koroma (Sierra Leone)
M. Traoré (Mali)
M. Ndinga-Oba (Congo)

Le présent procès-verbal contient le texte des discours prononcés en français et l'interprétation des autres discours. Le texte définitif sera publié dans les Documents officiels de l'Assemblée générale.

Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être présentées, dans un délai d'une semaine, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, Département des services de conférence, bureau DC2-0750, 2 United Nations Plaza, et également être portées sur un exemplaire du procès-verbal.

La séance est ouverte à 10 h 20.

POINT 9 DE L'ORDRE DU JOUR (suite)

DEBAT GENERAL

M. VUNIBOBO (Fidji) (interprétation de l'anglais) : Monsieur le Président, je suis très heureux de vous féliciter à mon tour de votre élection au poste prestigieux de Président de l'Assemblée générale à sa quarante-cinquième session. Malte, petit Etat insulaire comme le mien, a joué un rôle important dans les affaires mondiales, sans commune mesure avec sa taille, et le fait que ce soit l'un de ses fils les plus éminents qui préside cette assemblée mondiale est un hommage rendu à votre pays et à son peuple. Votre propre carrière et vos accomplissements sont bien connus, et nous nous réjouissons à la perspective de travailler au succès de la présente session, sous votre direction.

L'année écoulée a été une année de grandes réalisations, auxquelles le Président de l'Assemblée générale à sa quarante-quatrième session, le général Joseph Garba du Nigéria, a beaucoup contribué. Nous le félicitons de s'être acquitté de ses responsabilités avec beaucoup de compétence. L'Organisation des Nations Unies a prouvé sa raison d'être, et il convient de féliciter le Secrétaire général Pérez de Cuéllar de son extraordinaire contribution à ce résultat.

Nous tenons à joindre notre voix à celle des délégations qui ont souhaité une chaleureuse bienvenue au Liechtenstein, admis à l'Organisation il y a trois semaines, ainsi qu'à la Namibie, entrée aux Nations Unies en mai dernier. Nous sommes fiers d'être parmi ceux qui ont parrainé leur admission. Nous exprimons également nos félicitations à l'Allemagne pour avoir recouvré, il y a quelques jours à peine, son unité et son identité nationale.

A propos de réunification, nous nous félicitons du dialogue en cours entre l'Union soviétique et la République de Corée. Nous nous réjouissons que des contacts se soient établis entre les Gouvernements de la Corée du Nord et de la Corée du Sud. Nous demandons instamment que les deux parties soient encouragées à venir se joindre aux Nations Unies, que ce soit séparément ou les deux ensemble. Cela ne devrait cependant pas dépendre du consentement de l'une ou de l'autre. Les exemples ne manquent pas qui montrent que l'admission, séparément, de deux Etats à l'Organisation des Nations Unies n'exclut nullement leur réunification ultérieure.

M. Vunibobo (Fidji)

Beaucoup de choses se sont passées depuis l'ouverture de la quarante-cinquième session de l'Assemblée. C'est ainsi qu'on a assisté à une véritable explosion de sentiments en faveur d'une liberté et d'une ouverture plus grandes dans nombre de pays où l'appareil étatique a, des décennies durant, non seulement imposé sa formidable présence mais s'est imposé comme le seul arbitre de tout ce qui touchait à la vie des intéressés.

La fin de la guerre froide devrait être bien plus que le signe d'un relâchement des tensions entre les superpuissances. C'est l'occasion rêvée d'élargir la base de la réconciliation internationale, notamment par l'utilisation des dividendes de la paix pour combattre la pauvreté et le sous-développement. A l'instar de nombreux orateurs, nous espérons que les ressources libérées par la réduction des dépenses militaires - ressources actuellement consacrées à la limitation des armements et au désarmement - seront utilisées pour répondre aux besoins nombreux et urgents des pauvres dans le monde.

L'espoir de voir s'instaurer un monde de tensions moindres et de perspectives meilleures de paix plus durable a été anéanti par l'invasion du Koweït. L'unité avec laquelle les Etats Membres ont réagi pour condamner l'agression et appliquer des sanctions contre l'Iraq est sans précédent. L'invasion du Koweït est à la fois un phénomène inquiétant et un événement de mauvais augure pour les plus petits Etats. Nous espérons que la crise à laquelle le monde est actuellement confronté pourra être désamorcée sans l'ouverture d'hostilités et que le Gouvernement légitime du Koweït pourra rétablir sa souveraineté sur ce pays.

Les progrès réalisés par l'African National Congress d'Afrique du Sud (ANC) et le Gouvernement de Pretoria en Afrique du Sud, l'accord intervenu entre les deux parties en conflit au Cambodge tendant à accepter la participation des Nations Unies dans la recherche d'un règlement, et les progrès, lents mais réguliers, réalisés en ce qui concerne la question du Sahara occidental sont autant de signes extrêmement encourageants d'une nouvelle volonté de trouver des solutions pacifiques à des problèmes qui, jusqu'à présent, semblaient insolubles.

Nous partageons la préoccupation internationale sans cesse accrue suscitée par les problèmes écologiques; ce n'est pas trop tôt. Cela fait 20 ans que les peuples et les gouvernements du Pacifique Sud s'opposent énergiquement à l'utilisation, par

M. Vunibobo (Fidji)

la France, de notre région pour y effectuer ses essais nucléaires. Nous continuons d'être fermement opposés à ces essais et nous demandons une fois de plus à la France, en fait nous l'en prions, de mettre fin à cette pratique.

Les mesures prises récemment pour réduire l'emploi de produits qui appauvrissent la couche d'ozone et interdire l'utilisation des filets dérivants représentent certes un pas important mais ne doivent pas s'arrêter là. Beaucoup reste encore à faire. Les effets du réchauffement du globe, notamment sur les communautés des îles faiblement émergées, doivent être examinés sérieusement. Les responsables de cette situation, ce sont les pratiques abusives et incontrôlées des pays industrialisés. Maintenant, on demande aux pays en développement d'assumer une part disproportionnée de la difficulté à trouver une solution à ce problème. C'est ainsi que nous constatons avec inquiétude que des mesures ont été prises récemment pour boycotter l'achat de bois tropicaux. Nombre de pays en développement tirent une part importante de leurs revenus de ce commerce et seraient donc sérieusement touchés par cette mesure. Ces pays sont tout à fait en droit d'exiger une forme quelconque de dédommagement, qui compenserait le manque à gagner et les aiderait à entreprendre des programmes de reforestation.

Les pays du Pacifique Sud sont extrêmement inquiets de l'intention déclarée des Etats-Unis d'utiliser l'installation située sur l'atoll Johnston pour la destruction de leurs stocks d'armes chimiques, en particulier celles qui sont actuellement transférées d'Europe. Outre le danger que le déplacement de ce type d'armes représente, les conséquences que leur destruction risquent d'avoir pour notre région ne sont pas suffisamment connues ou comprises pour justifier leur destruction à cet endroit.

M. Vunibobo (Fidji)

Mon gouvernement appuie les initiatives récentes visant à convoquer une conférence internationale sur le Moyen-Orient. Une telle conférence devrait jeter la base permettant de traiter des problèmes qui sont en suspens depuis longtemps et qui affligent la région, ainsi que de trouver une patrie pour le peuple palestinien et le droit pour tous les Etats de la région, y compris Israël, de vivre sans avoir à craindre pour leur intégrité territoriale. A notre avis, compte tenu de son succès récent fort louable, l'Organisation devrait continuer de jouer un rôle clef, sous la direction compétente du Secrétaire général.

Dans le contexte des bouleversements socio-politiques globaux de la fin des années 80, dont beaucoup étaient dus à une prise de conscience et aux aspirations autochtones, nous, à Fidji, sommes passés par une période de réajustement difficile. Mais, vus dans le cadre plus large des événements globaux, les problèmes de mon pays semblent minuscules.

Le 25 juillet dernier, une nouvelle constitution a été promulguée, point culminant de trois années d'efforts patients déployés par beaucoup pour concevoir un cadre viable visant au progrès constitutionnel. En adoptant la constitution, le Président Ratu Sir Penaia Ganilau a dit :

"Au cours des 20 années qui se sont écoulées depuis l'indépendance, nous avons essayé d'édifier une société multiraciale qui réponde aux aspirations de tous nos citoyens. Réaliser le bon équilibre n'a pas été facile. Les principales races forment deux groupes monolithiques; il y avait peu d'assimilation mais une grande crainte de domination. Les divisions ont été creusées par des traditions et des attitudes culturelles opposées. Les politiques ont été polarisées. Il était nécessaire de protéger les droits spécifiques des Fidjiens autochtones, qui étaient devenus une minorité dans leur pays. En même temps, nous devons tenir compte des intérêts légitimes des autres communautés.

Les Fidjiens ont dû préserver leur identité, leur culture et, quelquefois, semble-t-il, leur propre existence. Fidji était leur seule source de culture et d'existence. S'ils ont perdu leur identité et leur droit de vivre dans le pays, alors que leur restait-il? Deviendraient-ils encore un autre vestige marginalisé de ce qui avait été autrefois un peuple fier?"

M. Vunibobo (Fidji)

En ce qui concerne les droits et les libertés fondamentaux, le Président note :

"Par conséquent, la Constitution insiste sur tous les droits fondamentaux, les libertés et la représentation. Une déclaration des droits de l'homme a été mise au point et fait partie de la Constitution. Les droits qu'elle protège sont identiques à tous égards à ceux qui figurent dans la Constitution de l'indépendance de 1970.

Les droits individuels sont conformes à tous les instruments de l'Organisation des Nations Unies relatifs à la protection des droits de l'homme. Parmi les droits spécifiquement garantis, il y a les droits à la vie, à la liberté, à la sécurité de la personne humaine, à la protection de la loi, à la liberté de conscience, d'expression, d'assemblée et d'association, à la protection de la vie privée des foyers et autre propriété et le droit à la protection contre toute usurpation. Chaque personne à Fidji possède ces droits fondamentaux et ces libertés, indépendamment de sa race, de son sexe, de son lieu d'origine, de ses opinions politiques, de sa couleur, de sa religion ou de ses croyances."

Le Président a conclu en disant :

"Mon message à tous les citoyens de notre pays multiracial, qui comprend de nombreux groupes ethniques, est que Fidji est notre patrie à tous. Ici, avec compassion, compréhension et bonne volonté, nous pouvons vivre ensemble dans le bonheur. Nous avons fait des progrès remarquables dans la reconstruction sociale et économique depuis 1987 grâce à la coopération de tous les peuples. La promesse de grande prospérité et d'accomplissement national est à notre portée. Ensemble nous devons continuer à bâtir Fidji, dans la paix et l'harmonie."

Notre constitution est la meilleure solution pratique, étant donné les circonstances qui prévalent dans mon pays. Avec la bonne volonté de tous nous pensons qu'elle peut être élargie pour permettre des changements à l'avenir. Une période d'examen de sept ans a été incluse, qui nous donnera le temps de faire dans la pratique l'expérience de la nouvelle Constitution.

Nous reconnaissons nous-mêmes que la voie à parcourir ne sera pas aisée pour notre peuple. Mais le réservoir énorme de bonne volonté et de respect qui ont caractérisé notre approche collective face aux vicissitudes seront des atouts

M. Vunibobo (Fidji)

importants alors que nous nous préparons à consolider la base jetée par la nouvelle Constitution. Et nous demandons à tous les pays amis de nous aider et de nous appuyer dans ce processus afin que le progrès ainsi réalisé puisse être davantage renforcé.

Fidji et sa population ont connu des changements traumatisants au cours des trois dernières années. Nous avons été fortement encouragés et soutenus par la compréhension et l'appui de beaucoup de pays amis. En même temps, nous avons été surpris par la critique continue d'un certain nombre de pays dont nous aurions pensé qu'ils évaluaient mieux les difficultés que notre pays connaissait. Malheureusement, nous avons été profondément déçus tant par les leçons qui nous ont été données que par les attitudes d'un certain nombre de pays qui se sont arrogés le droit d'être les arbitres moraux et politiques de la conduite de nos affaires.

L'économie mondiale est à un tournant important. Ce n'est peut-être pas exagéré de dire que la prospérité future de la plupart des pays en développement dépendra du changement, dans de nombreux cas de changements radicaux, dans la volonté des pays industrialisés de prendre des mesures réalistes pour ouvrir leurs marchés. Les pays en développement doivent exporter pour prospérer, mais ils se heurtent à de nombreux obstacles en essayant d'accéder aux économies industrialisées pour beaucoup de leurs produits. Bien que quelques progrès aient été réalisés grâce au système généralisé des préférences, les trois quarts des exportations des pays en développement, sujettes à des droits de douane, ne jouissent pas d'un traitement préférentiel. Les barrières non tarifaires restent un obstacle majeur à un commerce plus libre. Des subventions payées par les pays développés à leurs propres agriculteurs sapent la possibilité des pays en développement d'accéder à des marchés plus lucratifs et plus stables. Les statistiques semblent montrer qu'un tiers des exportations des pays en développement vers les marchés développés sont affectés, et dans certains groupes importants d'articles il s'agit des trois quarts des exportations.

En nous rapprochant de notre région, les pays insulaires en développement, dont mon pays fait partie, et qui sont reconnus partout comme les plus fragiles et les plus vulnérables de tous les pays en développement, se trouvent dans une situation particulièrement difficile. Il y a plus de 20 pays et territoires

M. Vunibobo (Fidji)

insulaires en développement dans la sous-région des Iles du Pacifique, qui sont éparpillés sur une très grande région géographique. La plupart d'entre eux sont petits et quelques-uns sont même minuscules, à la fois par la taille physique et par leur nombre d'habitants, et les catastrophes naturelles sont fréquentes. Quatre d'entre eux sont dans la catégorie des pays les moins avancés.

M. Vunibobo (Fidji)

Leurs relations avec le monde extérieur sont limitées, peu développées, et leur maintien est extrêmement cher, mais sans ces relations ils ne pourraient pas vivre. Ils dépendent lourdement de sources extérieures pour de nombreux produits de base, leurs ressources étant très limitées et leur capacité productive négligeable. Beaucoup d'entre eux ont encore des secteurs de subsistance dominants. Leur petite taille et leur éloignement les rendent extrêmement vulnérables aux forces de la nature, et des ouragans se produisent fréquemment. Un rapport établi récemment par la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) a confirmé que de nombreux Etats insulaires du Pacifique ont enregistré une faible croissance ou pas de croissance du tout en 1989 et 1990 en raison des ravages provoqués par les ouragans pendant l'année écoulée. Nous espérons que l'attention accrue qui est accordée aux petits Etats et territoires insulaires favorisera une meilleure compréhension de leur caractère unique et un soutien en leur faveur.

A cet égard, nous nous félicitons du rôle de premier plan joué par la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) dans la focalisation sur les caractéristiques et les besoins spécifiques des pays insulaires en développement. La collation extrêmement utile des caractéristiques des pays insulaires en développement qui a été effectuée l'an dernier par la CNUCED a été un pas en avant important tout comme la rencontre de la CNUCED consacrée aux pays insulaires en développement qui a eu lieu en juin dernier. Nous espérons également que des dispositions spécifiques figureront dans les nouveaux accords qui seront examinés par la huitième CNUCED.

Fidji ayant tiré leçon de l'expérience du passé s'engage actuellement dans une nouvelle politique économique destinée à faire en sorte que les difficultés des années 80 ne se renouvellent pas dans les années 90. Une approche du développement plus axée vers l'extérieur et le commerce a été adoptée et les mesures de protection et de subvention qui visaient par le passé à encourager les substitutions ont été abolies. La promotion des exportations grâce à des mesures positives a été introduite et elle est appliquée énergiquement. Nous dépendons dans une large mesure des préférences que nous octroyent les pays développés, notamment celles qui sont consacrées dans l'Accord de coopération économique et de commerce régional du Pacifique Sud avec l'Australie et la Nouvelle-Zélande - et nous sommes profondément reconnaissants pour cette contribution spéciale à notre

M. Vunibobo (Fidji)

développement - celles des Etats-Unis au titre du système généralisé de préférences et celles qui relèvent des Conventions de Lomé entre la Communauté européenne et les pays du Pacifique, des Caraïbes et de l'Afrique. Celles-ci ont déjà abouti à des résultats encourageants dans le domaine des exportations et nous pensons qu'elles susciteront de nouveaux investissements importants à Fidji. Nous espérons donc nous frayer notre voie essentiellement grâce à nos propres efforts et en comptant également sur la gamme de préférences qui nous sont offertes. Il est évident que ces programmes nationaux ne peuvent réussir que dans un environnement commercial international favorable qui, nous l'espérons, sera la règle et non l'exception, dans cette décennie et au-delà.

Au seuil du troisième millénaire, de nombreuses forces et de multiples facteurs socio-économiques et politiques se conjuguent pour lancer de nouveaux défis et offrir de nouvelles possibilités à la communauté mondiale. Ce que nous faisons de ces occasions qui nous sont offertes deviendra le fondement de l'héritage que nous léguons aux générations futures. Ne leur donnons pas de raison de désapprouver leurs ancêtres.

M. ALLEYNE (Dominique) (interprétation de l'anglais) : Monsieur le Président, qu'il me soit permis de vous féliciter ainsi que votre pays, Malte, à l'occasion de votre élection à la présidence de la quarante-quatrième session de l'Assemblée générale. C'est un honneur que vous méritez pleinement et je suis sûr que vous vous en acquitterez avec la dignité et l'autorité qui conviennent. Le Commonwealth de la Dominique vous assure de son plein appui et de sa coopération dans cette tâche. Je tiens également à saisir l'occasion de féliciter votre prédécesseur pour les qualités de chef dont il a fait preuve au cours de son mandat.

Je suis profondément honoré et particulièrement privilégié d'intervenir pour la première fois en cette assemblée à un moment où se produisent des changements profonds et significatifs, tant dans le monde entier qu'au sein de l'Organisation qui rassemble les dirigeants du monde dans la tâche cruciale d'assurer la paix, la sécurité et le développement internationaux.

Cette dernière décennie du XXe siècle se révèle être l'une des plus turbulentes de l'histoire. Et pourtant en contraste avec d'autres périodes de changements révolutionnaires importants, nombre des transformations les plus profondes interviennent non pas dans une atmosphère de violence et de guerre, mais de négociation, de conciliation et de compromis. Des systèmes entiers, en place

M. Alleyne (Dominique)

depuis 50 ans et plus, sont actuellement examinés et évalués, souvent rejetés ou écartés, ou tout au moins radicalement transformés, mais uniquement de l'intérieur, grâce à un combat de l'intellect. Les deux grandes puissances du siècle, qui ont exprimé des idéologies et des opinions totalement opposées dans le passé, se tiennent maintenant coude à coude et semblent être véritablement décidées à coopérer en faveur de l'idéal de la paix et de la sécurité internationales. C'est là une réalisation remarquable dont le mérite revient pour une large part à l'audace, au courage, à la perspicacité et à la persévérance du Président de l'Union des Républiques socialistes soviétiques, M. Mikhaïl Gorbatchev, et à la réponse ouverte et constructive de l'Occident.

Le Commonwealth de la Dominique se félicite vivement de la chute du rideau de fer, de la fin de la guerre froide, de la démocratisation, de la décolonisation de la plus grande partie de l'Europe de l'Est et du nouvel esprit d'amitié et de fraternité, de communication et de coopération qui règne entre l'Est et l'Ouest. Nous attendons le jour où les formidables ressources qui ont été jusqu'ici immobilisées à des fins belliqueuses par ces deux grands blocs pourront être libérées et consacrées aux efforts destinés à promouvoir le développement, la justice sociale et la paix dans le monde entier. Les inégalités qui existent dans le monde d'aujourd'hui, l'extrême richesse et le gaspillage d'un côté, la pauvreté et la privation de l'autre, ne sauraient être tolérées dans ce nouveau monde qui émerge au crépuscule du XXe siècle.

Alors que des changements profonds interviennent dans le monde, beaucoup de choses n'ont pas changé. De nombreux petits Etats dans le monde demeurent extrêmement vulnérables aux influences économiques extérieures et à la subversion de l'intérieur, à l'invasion et à l'annexion de l'extérieur. Le Commonwealth de la Dominique, un tout petit Etat qui connaît cette vulnérabilité, estime que la communauté internationale doit développer de nouvelles approches et de nouveaux concepts afin de protéger la sécurité des petits Etats et de préserver le processus démocratique là où ceux-ci sont menacés par des éléments hostiles aux idéaux des Nations Unies.

Dans notre région, à la Trinité-et-Tobago, presque tout le Cabinet a été récemment pris en otage par une petite bande de terroristes désenchantés qui ont effectivement paralysé le pays tout entier et rançonné sa population sous prétexte qu'ils pensaient pouvoir résoudre les problèmes insolubles du tiers monde, tels

M. Alleyne (Dominique)

qu'ils se manifestent à la Trinité-et-Tobago, plus efficacement que ne pouvait le faire le Gouvernement légitime démocratiquement élu de ce pays. Cette action a presque détruit la structure politique et sociale de ce pays et a certainement fait régresser son économie de plusieurs années. Les économies des autres Etats des Caraïbes, dont le mien, ont subi et subiront encore les répercussions de cet incident tragique. Mon pays félicite vivement le Premier Ministre A. N. R. Robinson, son gouvernement et son peuple pour le courage dont ils ont fait preuve face aux menaces, parfois même au prix de leur vie, et pour avoir refusé de transiger avec ces terroristes.

M. Alleyne (Dominique)

La sécurité des Etats de la région des Caraïbes et d'Amérique centrale est gravement menacée par le fléau du trafic international de la drogue qui est devenu l'un des plus graves problèmes de la région des Caraïbes. Les implications en sont évidentes. Les incroyables ressources financières des cartels de la drogue d'Amérique centrale, ou des réseaux de drogue dans diverses régions du monde, dépassent de loin les ressources financières de certains Etats. L'expérience a montré qu'il n'en faudrait pas beaucoup, sur le plan militaire, pour obtenir le renversement par la violence de l'ordre établi dans les Etats de la région.

Nous voulons profiter de cette occasion pour exprimer aux gouvernements successifs de la Colombie notre admiration profonde pour leur courage et leur persévérance dans la lutte contre le fléau du trafic de drogue. La communauté internationale devrait, selon nous, reconnaître davantage les sacrifices consentis par le Gouvernement et le peuple colombiens, non seulement pour leur propre compte, mais également, et de façon plus particulière peut-être, pour les pays consommateurs de l'Amérique du Nord et de l'Europe de l'Ouest. La production et le trafic de stupéfiants ne cessera pas tant que les pays consommateurs seront disposés à acheter le produit aux prix où ils le paient. Tant que l'abus des drogues n'aura pas été éliminé de nos sociétés, nul d'entre nous ne sera en sécurité. Il faut s'attaquer à la consommation de façon plus énergique, mais il faut aussi faire en sorte que les pays producteurs et leurs paysans soient en mesure de gagner leur vie de façon légale, et pour cela, on doit les aider de façon appropriée.

Nous tenons en très haute estime non seulement en ce qui nous concerne, mais également en ce qui concerne les peuples du monde entier, les principes de la souveraineté nationale et de l'intégrité territoriale, et le droit des peuples de choisir librement le destin de leur pays.

L'un des événements les plus frappants de notre époque est la façon dont la communauté internationale tout entière s'est rassemblée pour condamner l'invasion et l'annexion du Koweït par l'Iraq. Cet acte cynique a réussi à unir, pour la défense d'une cause commune, des pays qui furent des ennemis acharnés. Le fait que la presque totalité du monde se retrouve unie derrière une cause commune est en soi une réalisation remarquable. Le Gouvernement et le peuple de la Dominique soutiennent fermement le Gouvernement légitime et le peuple du Koweït, et bien que ne pouvant faire beaucoup sur le plan pratique, nous avons montré notre solidarité en interdisant tout commerce avec l'Iraq et le Koweït tant que l'occupation du

M. Alleyne (Dominique)

Koweït continuera, et nous exprimons notre volonté de respecter intégralement la résolution 661 (1990) du Conseil de sécurité.

Nous voulons redire ici l'importance que nous attachons au plein respect de l'indépendance, de la souveraineté et de l'intégrité territoriale des Etats et au règlement des différends internationaux sans qu'il soit nécessaire de recourir à la menace ou à la force. Nous nous rallions aux nombreux Etats qui demandent que le Gouvernement iraquien cesse immédiatement son agression contre le Gouvernement légitime et le peuple du Koweït, et retire tout son personnel militaire du territoire de cet Etat.

Nous nous félicitons des progrès récents dans la voie d'un règlement négocié de la situation au Cambodge, qui permettrait au peuple cambodgien de choisir son propre avenir politique au moyen d'élections libres et justes organisées et supervisées par les Nations Unies, dans un environnement politique neutre et dans le plein respect de la souveraineté nationale du Cambodge. Nous exprimons l'espoir que l'esprit de compromis constructif l'emportera et que le peuple cambodgien pourra bientôt exprimer effectivement sa volonté quant au gouvernement de son pays.

La marche de la Namibie vers l'indépendance et la démocratie est un sujet de profonde satisfaction pour le Commonwealth de la Dominique et pour l'Organisation. La communauté internationale doit continuer de soutenir ce pays, dans les années à venir, alors qu'il construit progressivement ses institutions et qu'il exerce son indépendance.

La nouvelle efficacité des Nations Unies, démontrée par tous ces événements, mérite d'être soulignée avec une profonde satisfaction.

Le rapprochement entre l'Est et l'Ouest, la fin de la guerre froide, le nouvel accent mis sur le développement plutôt que sur l'idéologie, ont permis aux Nations Unies, après toutes ces années, de commencer enfin à jouer le rôle constructif qui lui avait été assigné à l'origine en ce qui concerne le maintien de la paix et de la sécurité internationales. En particulier, le Conseil de sécurité a pu atteindre un niveau remarquable d'unanimité et d'action constructive sur des questions aussi cruciales que l'invasion du Koweït par l'Iraq, l'embargo sur l'Iraq et le Koweït prononcé par les Nations Unies, et les efforts de l'Organisation en faveur des réfugiés victimes de ce conflit.

Le nouvel esprit de coopération qui s'est dégagé ces derniers mois entre les superpuissances a permis aux Nations Unies de commencer, enfin, à remplir le mandat de la Charte.

M. Alleyne (Dominique)

Ce nouvel esprit de coopération permettra peut-être de parvenir à un règlement négocié d'autres questions au Moyen-Orient. Je me réfère en particulier à la reconnaissance universelle du droit pour Israël d'exister à l'intérieur de frontières sûres et garanties, et du droit pour le peuple palestinien d'avoir sa propre patrie. Les événements survenus récemment au Moyen-Orient offriront peut-être de nouvelles occasions de régler de façon satisfaisante ces problèmes insolubles. Il ne faut laisser passer aucune occasion d'instaurer la paix et la stabilité générales dans cette région.

L'unification de l'Allemagne et la libération et démocratisation d'une grande partie de l'Europe de l'Est offrent d'immenses perspectives pour l'avenir. Cependant, beaucoup de ces démocraties naissantes auront besoin d'assistance dans leurs efforts visant à changer leurs sociétés politiquement contrôlées et économiquement planifiées en sociétés démocratiques, ouvertes, et à économie de marché. Nous encourageons sans réserve la communauté internationale à apporter son plein appui à ces efforts. Nous insistons tout aussi solennellement pour que l'assistance aux démocraties naissantes d'Europe de l'Est ne se fasse pas au détriment des niveaux d'assistance traditionnels - et déjà inadéquats - aux pays en développement qui sont les bénéficiaires traditionnels de l'aide au développement. Nous invitons de toute urgence la communauté internationale, et plus particulièrement les pays industrialisés, à rechercher et à identifier les moyens créatifs de consacrer les énormes ressources, humaines et financières - qui jusqu'ici ont alimenté l'effort non productif de guerre froide - à la relance du développement des pays en développement. Il nous faut maintenant veiller à ce que les ressources mondiales soient utilisées de façon rationnelle pour que l'on parvienne à un niveau acceptable de justice économique internationale. Il faut aider les pays en développement à sortir du cycle de pauvreté et de privation qui persiste depuis tant d'années, à se libérer de la dépendance humiliante dans laquelle nous vivons actuellement, et à devenir enfin capables de satisfaire nous-mêmes les besoins essentiels de nos peuples. Ceci n'aura pas lieu, cependant tant que les rapports entre les nations riches et les nations pauvres, et que les schémas commerciaux existant actuellement, continueront à conditionner notre existence. Et naturellement, tant qu'il n'y aura pas de justice, il n'y aura pas de paix.

M. Alleyne (Dominique)

Beaucoup de progrès ont été réalisés en Afrique du Sud au cours des 12 derniers mois pour rompre l'état de l'apartheid, ce système inhumain et abominable d'oppression et d'exploitation de l'homme par l'homme. Toute la communauté internationale a longtemps abhorré cette situation horrible, mais beaucoup de pays se sont montrés réticents à prendre quelque mesure que ce soit qui aurait pu efficacement briser cette domination et faire cesser cette horrible atteinte aux droits de l'homme fondamentaux de millions de Noirs, de Métis et d'Asiatiques d'Afrique du Sud. Maintenant, grâce aux luttes des peuples sud-africains eux-mêmes, appuyées et encouragées par la solidarité sans faille de nombreuses nations ici représentées, grâce au sang qu'ils ont versé et au sacrifice de leur liberté, grâce à leur persistance à dénoncer l'injustice de l'apartheid, même en prenant les plus grands risques, grâce à l'audace des enfants et au courage des femmes, on peut espérer, semble-t-il, que la justice finira par triompher. Une lueur commence à poindre au bout du noir tunnel. Dans ce contexte, je me dois de mentionner Nelson Mandela, un homme qui tout en relevant les défis et en se débattant avec les problèmes de la nouvelle Afrique du Sud, dans laquelle il a enfin retrouvé la liberté après 27 ans d'emprisonnement, a démontré sa profonde sagesse et sa force de caractère, inflexible sur les principes mais remarquablement souple dans son approche, un homme à la vision large prêt à se sacrifier entièrement, ainsi qu'il l'a indiscutablement démontré, pour le bien de son peuple et le triomphe de la justice. Je salue ce grand héros du XXe siècle, dont la plus grande vertu est l'humanité, dont l'esprit et le sens de l'humour, la tolérance et l'amour, ont survécu aux épreuves les plus imaginables, et qui a émergé souriant et brillant, remettant en question les hypothèses des deux camps opposés et ouvrant de nouvelles voies vers une solution.

Il n'est pas douteux que ceux qui l'ont porté aux nues quand il était en prison le critiqueront maintenant qu'il affronte, d'une manière pragmatique et sans renoncer à ses principes, les vrais problèmes que pose la négociation d'une transition vers un gouvernement par la majorité, tout en préservant le pays - et non les structures de l'apartheid - d'un éventuel effondrement dans le chaos et l'anarchie. Le cap qu'il a maintenu est une route difficile, parsemée de dangers et d'obstacles. Il faut, pour triompher de cette situation, un géant de l'envergure de Mandela, avec la sagesse, l'intégrité, la tolérance et le courage qu'il a acquis pendant ses nombreuses années de lutte.

M. Alleyne (Dominique)

Nous sommes convaincus que, sous cette direction, le peuple sud-africain triomphera. Il ne faut pas relâcher notre pression si nous voulons obtenir des progrès tangibles. Le Commonwealth de la Dominique a tenu compte de l'appel lancé par l'African National Congress d'Afrique du Sud (ANC) et invite toutes les nations du monde, qui se préoccupent des droits de l'homme et qui sont attachés aux buts de la Charte des Nations Unies, à maintenir les sanctions économiques et autres sanctions à l'encontre de l'Afrique du Sud tant que l'objectif "un homme, une voix" en Afrique du Sud, n'aura pas été vraiment et définitivement atteint.

Le Commonwealth de la Dominique est attaché à l'élimination des armes nucléaires et à d'autres instruments de destruction massive de la surface de la Terre. A cette fin, nous avons ratifié le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires et négocions un accord de garantie. Nous avons appuyé l'initiative tendant à faire de la région des Caraïbes une zone dénucléarisée et demandons que ce concept soit maintenu et diffusé dans un plus grand nombre de régions de la Terre. Le Commonwealth de la Dominique prie instamment la communauté internationale d'oeuvrer avec vigueur à la non-prolifération nucléaire et à la suppression totale de toutes les armes nucléaires et chimiques.

Trop de nations consacrent une partie trop élevée de leur richesse nationale aux armements. En dépit de leur pauvreté, des pays en développement dépensent des millions de dollars en armements aux dépens de l'amélioration des conditions de vie élémentaires de leurs populations. Ce serait faire preuve de naïveté que d'espérer l'élimination des dépenses en armements. Toutefois, le monde devrait faire tout son possible pour réduire les dépenses qu'il consacre aux armes de destruction et mettre ses talents et ses ressources au service du développement, de la paix et de la justice.

Nous nous sommes réjouis de la réunification de l'Allemagne et, dans notre région, les quatre îles Sous-le-Vent de l'Organisation des Etats des Caraïbes orientales s'emploient avec détermination à la création d'un Etat unifié pour ses quatre Etats indépendants séparés. Dans ce contexte, nous relevons avec satisfaction les signes récents qui indiquent une attitude plus résolue de la part de la République de Corée et de la République populaire démocratique de Corée à l'égard de la question de la réunification des deux Corée. Nous sommes conscients des nombreuses difficultés auxquelles se heurte ce processus de réunification. Nous renouvelons notre plein appui à l'objectif de la réunification que

M. Alleyne (Dominique)

partagent la Corée du Nord et la Corée du Sud. En même temps, nous ne partageons pas le point de vue selon lequel un processus d'unification devrait faire obstacle à l'admission aux Nations Unies de la République de Corée ou de la République populaire démocratique de Corée, si elles le souhaitent. Nous observons que l'admission séparée aux Nations Unies n'a en rien empêché ni retardé la réunification de l'Allemagne de l'Est et de l'Ouest. L'adhésion séparée aux Nations Unies du Yémen du Nord et du Yémen du Sud n'a pas fait obstacle à l'unification de leur pays. La Dominique, la Grenade, Sainte-Lucie et Saint-Vincent-et-Grenadines ne permettront pas qu'une représentation séparée aux Nations Unies fasse obstacle à leur unification.

Si la République de Corée, Etat souverain et indépendant, veut devenir Membre des Nations Unies, si elle est prête à assumer toutes les obligations d'un Etat Membre et en mesure de le faire conformément à la Charte des Nations Unies - ce dont nous ne doutons pas - le Commonwealth de la Dominique appuiera sa demande d'adhésion.

A propos de la région des Caraïbes, je voudrais évoquer les problèmes que rencontre le peuple de notre Etat frère Haïti. Libéré de la dictature brutale du régime Duvalier, il semble qu'il soit difficile aujourd'hui à ce pays d'échapper à la dictature de la terreur qui paraît faire tellement partie de la vie d'Haïti. Haïti semble être en prise à un mouvement de va-et-vient permanent entre des espoirs grandissants et des rêves déçus si bien que l'on peut se demander si le cynisme n'a pas pris le pas sur l'espoir. Mais on dit que "l'espoir fait vivre", et tandis que le peuple de Haïti oeuvre à sa destinée, il appartient à ses voisins et à la communauté internationale d'apporter leur encouragement et leur appui aux efforts que déploie la population locale.

Le cycle de la violence et de la terreur qui domine la vie de Haïti depuis si longtemps doit être brisé. Nous faisons nôtres et appuyons les initiatives des Nations Unies en faveur de la tenue d'élections libres et justes dans ce pays privé depuis si longtemps de la possibilité de répondre sérieusement aux besoins légitimes de son peuple dans un climat de paix et de sécurité. Nous prions instamment les Nations Unies de mettre davantage l'accent sur ce problème et de ne pas le traiter superficiellement.

Enfin, pour en venir à un sujet plus souriant, le Gouvernement du Commonwealth de la Dominique met en oeuvre, au fil des ans, un programme d'ensemble destiné à encourager l'utilisation prudente des ressources naturelles aux fins du progrès

M. Alleyne (Dominique)

social et économique. Ce programme est d'une importance cruciale dans une île à l'écosystème fragile, aux conditions géographiques limitées, et qui est soumise à la pression d'intérêts concurrentiels en raison de la rareté de ses ressources.

Les événements récents au niveau mondial ont incité mon gouvernement à poursuivre son programme de gestion de l'environnement avec plus d'urgence et de résolution. Des questions telles que le réchauffement de la planète, l'appauvrissement de la couche d'ozone, la déforestation tropicale, l'habitat inadéquat et la pauvreté doivent être traitées immédiatement tout en recherchant continuellement des solutions à plus long terme.

Dans un souci de diversifier l'économie de la nation, le tourisme s'est vu accorder une haute priorité, et la Dominique est décrite à l'étranger comme "l'île de la nature". En effet, cette petite nation possède de vastes ressources naturelles et culturelles que l'on ne trouve nul part ailleurs. La Dominique possède des forêts, une faune, des rivières, des lacs, des chutes d'eau et des eaux sulfureuses en grand nombre. A ces caractéristiques naturelles s'ajoutent de nombreux sites historiques et archéologiques. Il est donc logique que le développement et la promotion de ces ressources se fassent en tenant le plus grand compte des incidences écologiques afin de parvenir à un développement soutenu.

Le Gouvernement de la Dominique a adopté une approche systématique à l'égard du développement soutenu. La création de réserves forestières et de parcs nationaux constitue l'un des éléments importants de ce programme. A l'heure actuelle, 20 % de la superficie totale de la Dominique ont été déclarés juridiquement soit réserve forestière soit parc national. Le plan d'aménagement des forêts et des parcs a identifié d'autres régions en vue de leur inclusion, mais le système actuel comporte deux réserves forestières et deux parcs nationaux. C'est sur ces réserves forestières et ces parcs et les ressources qu'ils renferment que repose le développement du tourisme de l'île. Aussi notre concept de tourisme exige-t-il la protection et le renforcement de l'environnement.

Le Commonwealth de la Dominique s'enorgueillit que ses citoyens jouissent d'un air et d'une eau propres et d'un environnement relativement à l'abri de la plupart des problèmes auxquels d'autres parties du monde sont confrontées. Nous savons cependant très bien que ces conditions seront à brève échéance menacées si la destruction aveugle et mondiale de l'environnement se poursuit. Bien que des approches récentes à l'égard de questions touchant l'environnement de

M. Alleyne (Dominique)

la part des nations industrialisées suscitent quelques espoirs, la communauté internationale doit consacrer de plus en plus de ressources à l'élimination des pratiques responsables de la pollution de nos rivières et de l'atmosphère, de l'appauvrissement de nos forêts et du déversement aveugle de déchets industriels dans les océans du monde. En effet, nous devons partir de l'idée que nous ne sommes que les détenteurs de cette Terre et que nous devons nous efforcer de léguer aux générations futures des conditions qui leur permettent de jouir pleinement des dons de la nature.

Le récent Sommet mondial pour les enfants nous a fourni l'occasion de réfléchir aux conséquences pour les enfants, et donc pour le monde de demain, des questions liées à la drogue, à la guerre, à la justice, au développement et à l'environnement. Nous devons relever ce défi et saisir l'occasion qui s'offre à nous aujourd'hui si nous voulons échapper aux jugements impitoyables que portera l'histoire.

Je souhaite aux Nations Unies de continuer à voir leur influence et leur efficacité se renforcer face aux défis d'un monde en mutation.

M. MUSA (Belize) (interprétation de l'anglais) : L'activité de l'Organisation au cours de l'année écoulée a mis en relief le dynamisme, la crédibilité et la force avec lesquels les Nations Unies ont répondu aux nouveaux défis auxquels la communauté internationale est confrontée. Nous avons été particulièrement impressionnés par les conclusions auxquelles sont parvenues les sessions extraordinaires de l'Assemblée générale consacrées à l'apartheid, le combat international contre les stupéfiants, la coopération économique internationale et le sort des réfugiés et, plus récemment, les mesures efficaces prises par le Conseil de sécurité à propos de la crise du Golfe.

Dans ce contexte, la délégation du Belize se félicite de votre élection à la présidence de la quarante-cinquième session de l'Assemblée générale. Nous tenons à vous assurer de notre coopération dans l'accomplissement de votre tâche.

M. Musa (Belize)

Votre élection peut sans aucun doute être considérée comme un hommage à Malte, avec laquelle nous partageons un héritage commun au sein du Commonwealth et du Mouvement des pays non alignés. Malte est un exemple pour les petits pays Membres de cette organisation, et son importance est ressortie dans les efforts fervents que votre délégation a déployés pour des questions concernant le vieillissement, la protection de l'environnement et la promotion du concept du patrimoine commun de l'humanité. Vos talents personnels, Monsieur le Président, et votre préoccupation particulière à l'égard des droits de l'homme vous rendront grand service pour présider les travaux de la présente session de l'Assemblée.

Je voudrais également exprimer la reconnaissance de ma délégation au général de division Joseph Garba pour tout ce qu'il a fait au cours de la quarante-quatrième session de l'Assemblée générale. Permettez-moi de rendre un hommage bien mérité à notre Secrétaire général, M. Javier Pérez de Cuéllar, dont le dévouement et l'énergie continuent d'être une source d'inspiration pour tous.

Ma délégation souhaite la bienvenue parmi nous à la Principauté de Liechtenstein et s'attend à ce que les petits Etats jouent un rôle de plus en plus important dans notre quête d'une harmonie mondiale.

La présente session de l'Assemblée générale se déroule à un moment extraordinaire pour le monde. La crise de ces derniers mois dans le golfe Persique nous a montré avec force que la paix est plus que l'absence de la guerre. Le relâchement des tensions Est-Ouest et les accords de limitation des armements entre les superpuissances ont apporté un nouvel espoir de paix et un grand sentiment d'optimisme. La fin de la guerre froide a coïncidé avec une vague irrésistible de liberté humaine qui s'est répandue dans de nombreux continents mais ce semblant de paix a été structuré dans un cadre fragile.

Les Nations Unies ont été créées à San Francisco après la deuxième guerre mondiale dans le but bien défini de maintenir la paix et la sécurité internationales. Le Chapitre VII de la Charte est la base même d'un système international de sécurité capable de dissuader l'agression et d'empêcher les divergences locales de dégénérer en conflit armé. Si ce système avait été appliqué, il aurait pu établir la primauté du droit dans le monde entier, et sauver le monde du fléau de la guerre et du gaspillage des ressources dépensées en instruments de guerre. Mais la promesse de la Charte n'a pas été tenue.

M. Musa (Belize)

Il y a quelques années, la Commission indépendante sur les questions de sécurité internationale, la Commission Palme, a recommandé une structure de maintien de la paix préventive comprenant des missions d'enquête des forces de sécurité collectives militaires qui devaient être déployées avant le déclenchement d'un conflit armé. N'est-il pas temps que nous réexaminions ces propositions et que nous renforçons le système de sécurité des Nations Unies? Les événements récents sont un rappel funeste que même en cette période de paix apparente, les petits Etats vulnérables doivent rester sur leurs gardes pour protéger leur souveraineté et leur intégrité territoriale.

Nous ne pouvons pas accepter l'invasion du Koweït quel qu'en soit le prétexte. L'agression ne peut pas être tolérée. Le recours à la force pour régler les différends ne peut pas être admis. La position que la communauté internationale a prise contre l'agression iraquienne, à savoir l'imposition de sanctions, est logique et impérative. En même temps, nous appuyons les efforts faits pour trouver une solution diplomatique à la crise du Golfe, dont le résultat serait le retrait des forces iraquiennes du Koweït. Cette crise souligne le besoin urgent de paix et de justice dans l'ensemble du Moyen-Orient. Cette crise n'est-elle pas une occasion de trouver un moyen de règlement pacifique global?

Le conflit arabo-israélien, avec la lutte du peuple palestinien pour la justice et pour son droit à l'autodétermination et à l'indépendance, s'est trouvé, à juste titre, au centre de la préoccupation de la communauté internationale tout entière. L'application de toutes les résolutions pertinentes des Nations Unies, qui garantirait un Etat indépendant aux Palestiniens et également la sécurité d'Israël devrait être l'objectif d'une conférence internationale parrainée par les Nations Unies.

Le Belize réitère également son entière solidarité avec le Liban dans ses exigences légitimes visant le retrait inconditionnel de toutes les forces d'occupation. Nous devons mettre fin à cette effusion de sang absurde dans ce pays ravagé.

Nous saisissons cette occasion pour souhaiter la bienvenue parmi nous à la Namibie, nouveau Membre des Nations Unies. Nous saluons les dirigeants de la Namibie et le rôle crucial que les Nations Unies ont joué dans le processus de négociations qui a mené à l'indépendance de la Namibie.

M. Musa (Belize)

Ma délégation est également heureuse d'accueillir le retour de M. Nelson Mandela dans le monde de la lutte pour la libération de son peuple. Nous réaffirmons notre appui à la communauté internationale pour qu'elle maintienne une position ferme contre le régime raciste d'Afrique du Sud jusqu'à ce que l'apartheid soit éliminée et que la majorité du peuple sud-africain puisse exercer son droit fondamental qui lui permettra de profiter de chances égales et de participer sur un pied d'égalité au processus politique.

Il y a quelques jours, nous avons été les témoins de la réunification de l'Allemagne. Ce changement remarquable s'est produit grâce à la volonté et au travail du peuple allemand. Nous souhaitons plein succès au nouvel Etat et nous espérons que ce changement entraînera une période de réconciliation, de paix et de coopération qui vont de pair avec un nouvel ordre mondial. Une Allemagne unie devrait être une inspiration pour le peuple de la péninsule Coréenne dans leur recherche d'une confiance mutuelle comme moyen de résoudre un différend idéologique, pour le bienfait de l'humanité.

Dans notre propre région, le Belize se félicite des élections et du transfert pacifique du pouvoir au Nicaragua en tant que mesure importante pour résoudre le conflit qui sévit dans le pays et dans l'ensemble de l'Amérique centrale. L'ancien Président du Nicaragua, M. Daniel Ortega, et la Présidente Violetta Chamorro ont apporté une précieuse contribution à la cause de la paix dans cette région troublée. Nous sommes bien sûr conscients qu'il reste de nombreux problèmes à régler en vue de créer la démocratie et d'assurer la réconciliation nationale.

La situation en El Salvador continue de nous préoccuper car il s'agit d'une guerre civile où il n'y aura pas de vainqueur. Le dialogue pacifique, le respect des droits de l'homme et la primauté du droit sont les conditions indispensables pour assurer une paix juste et durable au peuple salvadorien.

La recherche d'une voie démocratique en Haïti se poursuit. L'organisation d'élections nationales et la création d'institutions attachées au processus démocratique sont les objectifs auxquels le Belize, en tant que membre de la Communauté des Caraïbes (CARICOM) s'engage à apporter son aide par tous les moyens possibles. Le Premier Ministre du Belize participe personnellement à ces efforts, aux côtés de M. Carter, ancien Président des Etats-Unis. Notre espoir et nos

M. Musa (Belize)

prières accompagnent le peuple haïtien pour qu'il puisse enfin sortir de sa longue nuit de terreur et de tyrannie et accueillir l'aube nouvelle de la paix, de la justice et de la liberté.

Nous en venons maintenant au problème des réfugiés en Amérique centrale. Les réfugiés et les personnes déplacées demeurent un problème humanitaire colossal. Pour cette raison, la délégation du Belize rappelle avec satisfaction le succès de la réunion qu'a tenue au début de cette année le Comité de suivi de la Conférence internationale sur les réfugiés d'Amérique centrale (CIREFCA). Nous nous félicitons des efforts réalisés par le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) et par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) ainsi que des annonces de contributions émanant de la communauté internationale des donateurs, en réponse aux besoins de nos sociétés affectées par les milliers de réfugiés qui sont venus chez nous rechercher la paix et dans l'espoir d'une vie meilleure. Nous demandons à la communauté internationale qu'elle poursuive sa coopération en vue de trouver une solution à cet énorme problème, dont l'influence sociale sur de petits pays comme le Belize peut être destructrice, si elle n'est pas traitée à temps et de manière constructive.

M. Musa (Belize)

La promotion de la paix et du développement économique reste le défi que nous devons relever. Nous nous réunissons alors que la crise sévit dans le Golfe et s'assortit d'incertitudes économiques en raison des hausses considérables du prix du pétrole. Nous nous réunissons au moment où le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) indique que plus d'un milliard d'êtres humains vivent dans une extrême pauvreté, près de 900 millions d'adultes ne savent ni lire ni écrire et 40 000 enfants, qui pourraient être sauvés, meurent chaque jour dans notre monde à cause du sous-développement et de la pauvreté. Dans de nombreux pays d'Afrique et d'Amérique latine, les années 80 ont été marquées par une stagnation, voire un recul, des progrès de l'homme. Le déclin des prix des produits de base et le maintien des prix élevés des biens manufacturés et du pétrole ont inévitablement entraîné l'aggravation des disparités dans les échanges commerciaux, situation que connaissent la plupart des pays du tiers monde.

On a dit, à juste titre, qu'un développement véritable ne se mesurait pas en termes de taux de croissance mais par ce qu'on appelle la qualité de la vie. La décennie des années 90 doit se concentrer sur la mise en valeur des ressources humaines, notamment dans les pays les moins avancés et en développement. Le Belize souscrit à l'opinion selon laquelle la liberté de l'homme est indispensable au développement de l'homme, les peuples doivent être libres d'exercer leurs choix, le processus de développement doit créer un environnement où les personnes, individuellement et collectivement, puissent mettre pleinement à profit leurs capacités et avoir une chance raisonnable de mener une vie productive et créatrice. Le défi que nous devons relever est le suivant : bien gérer la croissance économique, mieux utiliser nos ressources humaines et développer le secteur productif de l'économie tout en tenant compte des besoins essentiels en nourriture, en eau, en éducation, en logement et en soins de santé de notre population et en encourageant, ce qui est tout aussi important, la création d'emplois pour assurer la dignité de l'homme.

C'est à nous qu'incombe, au premier chef, la responsabilité d'atteindre ces objectifs; mais un environnement extérieur favorable est indispensable si nous voulons appuyer les stratégies de développement pour les années 90. Pour reprendre les paroles de Barber Conable, Président de la Banque mondiale :

M. Musa (Belize)

"Des courants accrus d'assistance financière en faveur du développement sont nécessaires si l'on veut que les pays en développement réussissent à mettre en oeuvre leurs stratégies en vue de réduire la pauvreté. Les courants d'aide publique ont diminué en terme de pourcentage du produit national brut des pays industrialisés, au moment où le besoin s'en faisait le plus sentir. Cela est inacceptable."

La coopération technique de la part de nos partenaires dans le développement doit être restructurée si l'on veut qu'elle contribue à la mise en valeur des capacités humaines et des capacités nationales. Comme le rapport du PNUD pour 1990 l'indique, dans de nombreux pays en développement le montant des frais d'assistance technique qui entre chaque année dans les traitements et les banques des experts étrangers excède, et de loin, celui du budget du service civil national. Si nous voulons que la coopération technique soit plus fructueuse dans les années 90, il faut que les programmes se concentrent davantage sur la mise en valeur de la capacité nationale grâce aux échanges d'expériences, au transfert des compétences et du savoir-faire et à une mobilisation et une utilisation intégrales des capacités de développement national.

Ce défi du développement est devenu plus pressant dans nombre de nos sociétés en raison du fléau de la drogue. La demande, la production, le trafic et la consommation illicites de stupéfiants menacent la santé physique des personnes, ainsi que les structures politiques, économiques, sociales et culturelles des pays. Le Belize déploie un effort considérable, en collaboration avec les Etats voisins, tels que le Mexique, et tous les gouvernements amis, pour éliminer cette grave menace pour nos sociétés.

Le défi du développement pour les années 90 nous oblige à prendre conscience qu'un développement durable doit être vu sous l'angle d'une question de sécurité écologique mondiale. En 1992, la communauté mondiale se réunira au Brésil pour débattre des questions écologiques. Nous espérons qu'un plan d'action mondial pourra être adopté pour lutter contre la dégradation de l'environnement et assurer sa préservation.

Le Gouvernement et le peuple béliziens sont tous deux attachés à la protection de nos forêts, de notre faune, de nos récifs de corail et de nos ressources naturelles car ils entendent les léguer aux générations de Béliziens qui ne sont pas encore nés. Mais il y a de nouveaux défis écologiques qui exigent attention

M. Musa (Belize)

et assistance. Je songe, par exemple, au phénomène du développement urbain rapide, qui exige des stratégies et des ressources nouvelles et novatrices pour traiter les questions relatives à l'eau et à l'évacuation des eaux usées, à la collecte des ordures, à l'hygiène, à l'élimination des taudis, à la construction d'habitations et à la planification urbaine, comprenant les services appropriés pour assurer des conditions de vie saine. C'est l'efficacité avec laquelle les gouvernements et les municipalités répondront par des actes à ces questions qui déterminera, dans une grande mesure, si les ressources humaines sont mises en valeur dans nos cités de demain, qui seront toujours plus peuplées.

Nous sommes encouragés par la volonté politique manifestée par la communauté mondiale d'assurer à nos enfants un meilleur avenir. Le Sommet mondial pour les enfants, qui s'est achevé récemment, a donné un nouvel élan aux efforts visant la réalisation des objectifs que sont une nutrition appropriée, des soins de santé primaires et une éducation de base pour tous nos enfants dans la décennie à venir. Il est vrai que ces questions ne font peut-être pas la une des journaux ni des moyens d'information électroniques, mais il n'en demeure pas moins qu'on devrait leur accorder la plus haute priorité. L'investissement que nous faisons aujourd'hui décidera de l'avenir de demain.

La qualité de la vie au XXI^e siècle dont bénéficieront nos enfants et les générations futures dépendra de la façon dont nous aurons su relever les défis de notre époque. Les jeunes gens d'aujourd'hui ne comprennent pas la logique de la guerre. Ils peuvent nous apprendre beaucoup si nous voulons que règne la paix. Tel est notre espoir, telle est notre prière.

M. KOROMA (Sierra Leone) (interprétation de l'anglais) : C'est un privilège pour moi que de participer une fois encore aux travaux de l'Assemblée générale, et je suis heureux de vous transmettre, Monsieur le Président, les félicitations de ma délégation à l'occasion de votre élection unanime à la présidence de l'Assemblée générale à sa quarante-cinquième session. C'est un hommage bien mérité rendu à vos nombreuses qualités en tant qu'homme d'Etat éminemment connu sur les plans national et international.

Je voudrais également rendre hommage à M. Garba, votre prédécesseur, pour la manière exemplaire et louable dont il a dirigé les délibérations de l'Assemblée générale, à sa quarante-quatrième session ordinaire, ainsi qu'à ses trois sessions

M. Koroma (Sierra Leone)

extraordinaires consacrées respectivement à l'apartheid, au trafic illicite des stupéfiants et à la coopération économique internationale. Nous tenons à lui exprimer toute notre reconnaissance.

Une fois de plus nous tenons à rendre hommage aux Nations Unies et à saluer, en particulier, M. Pérez de Cuéllar, le Secrétaire général, pour les efforts inlassables qu'il déploie dans sa quête de la paix dans de nombreuses régions du monde en proie aux troubles. Nous le félicitons de ses récents succès, particulièrement du rôle qu'il a joué dans la transition harmonieuse de la Namibie vers l'indépendance.

L'admission de nouveaux membres à l'Organisation des Nations Unies est toujours une réalisation importante, car cela nous rapproche de l'universalité de l'Organisation, qui est un objectif essentiel de la Charte. Avec l'admission de la Principauté de Liechtenstein et de la République de Namibie, la primauté des Nations Unies en tant que force dans les relations internationales est une fois de plus renforcée. Nous leur souhaitons la bienvenue parmi nous et comptons qu'elles nous aideront à assumer les importantes tâches qui nous attendent.

L'indépendance de la Namibie n'achève pas toutefois son histoire difficile, car des décennies de pillages ont laissé l'économie de ce pays dans un besoin désespéré d'assistance. Nous espérons que cette assistance lui sera prochainement offerte afin que les fruits de l'indépendance et de la souveraineté ne soient, en aucune façon, compromis par l'instabilité économique. C'est cette obligation que la communauté internationale doit maintenant assumer.

M. Koroma (Sierra Leone)

Les vents du changement, qui se sont levés en Europe orientale il y a un an, ont atteint leur point culminant la semaine dernière, le 3 octobre, avec la réunification des deux Etats allemands. L'écroulement du mur de Berlin et l'Acte de réunification ont effectivement fait tomber le rideau de fer qui était le facteur politique dominant de l'Europe de l'après-guerre. La Sierra Leone salue avec satisfaction cet événement capital qui marque en effet l'aboutissement du désir historique et des efforts inlassables du peuple allemand lui-même en vue de réunifier sa patrie. A l'instar de nombre d'événements qui se sont produits en 1989 en Europe, la réunification allemande symbolise le triomphe de l'esprit humain sur les forces artificielles et parfois mauvaises qui l'empêchent de s'exprimer clairement. Nous croyons donc que l'Allemagne sera à l'avenir une force de stabilité et de progrès dans le monde, dont tant de parties ont été dévastées par les conflits, la misère, la maladie, l'abandon et les préjugés.

Cette évolution ouvre de nouveaux horizons à la compréhension et à la coopération entre nations et confirme la conviction de ma délégation que la Corée, comme les deux Allemagne et les deux Yémen, peut espérer devenir membre de cette organisation sans préjudice du désir de son peuple à la réunification de sa patrie. La Sierra Leone exprime donc son appui au désir de la République de Corée de devenir membre des Nations Unies. Nous approuvons les efforts des deux Gouvernements et, en particulier, la récente réunion des Premiers Ministres de la Corée du Nord et de la Corée du Sud, un événement qui devrait conduire à la diminution des tensions entre les deux pays.

Tandis que les limites du changement politique s'élargissent, nous espérons que d'ici peu l'Afrique du Sud de l'apartheid elle-même connaîtra cette métamorphose. La délégation de la Sierra Leone continue d'observer de près les développements dans ce pays à la suite de la libération de Nelson Mandela, Vice-Président de l'African National Congress of South Africa (ANC), dans l'espoir qu'il sera permis à cette tendance d'acquérir force et vitesse. Le dialogue entre les organisations noires et le Gouvernement de l'Afrique du Sud devrait être vivement encouragé, de façon à pouvoir atteindre des résultats positifs.

Les situations qui risquent de menacer ces perspectives devraient être évitées. La violence actuelle dans les townships fait naître des craintes alarmantes, craintes que la sinistre agence à la base de ces émeutes meurtrières s'est tracé un plan d'action qui, en créant l'agitation et en attisant les flammes

M. Koroma (Sierra Leone)

des rivalités, se propose d'hypothéquer l'avenir pacifique et démocratique de l'Afrique du Sud en maintenant l'insupportable statu quo actuel. Il n'est pas nécessaire d'être devin pour s'apercevoir que le plus grand bien de tout Sud-Africain ne peut être assuré dans une atmosphère où les frères sont dressés l'un contre l'autre. Le Président F. W. De Klerk a fait montre d'extraordinaires qualités de prévoyance, de sincérité et de courage, et a maintenant l'occasion de faire la preuve de son engagement envers un changement politique irréversible en prenant des mesures énergiques pour mettre fin à la violence et rétablir le droit et l'ordre.

En ce qui concerne la situation au Sahara occidental, ma délégation a toujours appuyé les efforts communs des Nations Unies et de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) en vue d'aboutir à une solution du conflit assurant au peuple de cette région le plein exercice de son droit à l'autodétermination. Ainsi que le fait remarquer le Secrétaire général, il est maintenant nécessaire de garantir le succès de ces modalités, sur lesquelles on s'est déjà mis d'accord, afin de se préparer prochainement à un référendum dans le territoire. Nous espérons que, en s'en tenant au plan déjà approuvé par le Conseil de sécurité, les parties au conflit continueront d'être justiciables des mesures qui ont déjà été prises dans cette direction.

La situation tragique dans la République du Libéria doit retenir l'attention de la communauté internationale. Le Ministre des affaires étrangères de la République de Gambie a déjà donné un compte rendu détaillé de la tragédie qui a provoqué une initiative de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) en vue de mettre fin au carnage et aux destructions dans ce pays. Ce plan, de l'avis de ma délégation, offre les meilleurs espoirs de rétablir la paix et la stabilité au Libéria et mérite l'appui de tous les Etats épris de paix.

Les éléments clefs du plan traitent des points essentiels du problème, notamment l'instauration d'un cessez-le-feu, le contrôle du cessez-le-feu, la mise en place d'un gouvernement de transition et l'organisation d'élections libres et régulières sous la supervision d'observateurs internationaux. Le plan précise également que quel que soit le chef du gouvernement de transition, il ne pourra être candidat à la présidence.

M. Koroma (Sierra Leone)

Ces propositions ont été acceptées lors d'une conférence des partis politiques et des groupes d'intérêt qui avaient été réunis dans la République de Gambie. Les souffrances et la misère du peuple libérien engendrées par ce conflit n'ont guère d'équivalent dans l'histoire moderne de l'Afrique. Le déplacement de familles entières et même de communautés entières, dans une nation autrefois pacifique et stable, a engendré des flux massifs de réfugiés qui ont fait peser d'extrêmement lourdes contraintes sur les économies des pays voisins. Beaucoup de ce qui précède peut ne pas être connu de la communauté internationale et, par conséquent, rester hors de ses préoccupations. C'est pour cette raison et pour bien d'autres que nous demandons à cette organisation d'appuyer le plan de la CEDEAO.

Tandis que le monde continue d'être galvanisé par les changements politiques exaltants, la recherche d'une solution durable à la question de Palestine devient impérative. Il est maintenant devenu urgent d'assurer une diminution de la tension dans cette région, dans le contexte d'une patrie palestinienne et de l'assurance d'une sécurité mutuelle pour tous les Etats.

La Conférence internationale sur le Moyen-Orient devrait être convoquée afin d'examiner les problèmes intéressant la région et, en particulier, de rechercher une solution à la question palestinienne.

La situation qui s'est installée dans le golfe Persique comme conséquence de l'invasion du Koweït par l'Iraq est à la fois dangereuse et malheureuse - dangereuse, parce qu'elle menace maintenant de plonger cette région une fois de plus dans un conflit de grande dimension, et malheureuse dans son contexte de guerre froide. Car l'agression de l'Iraq est en contradiction avec les dispositions de la Charte et avec le vent rafraîchissant des changements politiques qui souffle sur le monde. Elle menace de nous ramener en arrière dans les abîmes de tension et de militarisme dont nous sommes lentement en train d'émerger. Mon gouvernement a déclaré publiquement sa condamnation de l'action de l'Iraq et demandé son retrait immédiat du territoire koweïtien. Nous le répétons ici de cette tribune. Notre appui au Conseil de sécurité pour la façon dont il a traité cette crise reste ferme, tout comme notre conviction qu'il ne faut pas permettre à la prétendue annexion du Koweït de réussir.

L'inadmissibilité de l'acquisition de territoires par la force reste une des principales pierres angulaires du droit international, et l'obligation de s'y

M. Koroma (Sierra Leone)

conformer devient même encore plus contraignante dans le climat actuel évoluant vers une compréhension et une entente mutuelles auxquelles nous avons tous intérêt. La délégation de la Sierra Leone croit qu'une solution pacifique de la situation actuelle est encore possible, et que c'est là la tâche des Nations Unies. Cependant, quoi que puissent apporter les semaines qui viennent, l'attitude de la communauté internationale doit rester ferme, et le rétablissement de la souveraineté, de l'indépendance et de l'intégrité territoriale du Koweït un objectif dont nous ne pouvons nous écarter.

Le Secrétaire général fait observer dans son rapport que le problème de Chypre n'a guère avancé dans son processus de négociation, contrairement à ce que l'on avait prévu l'année dernière, et que la situation sur l'île continue de s'aggraver. Au cours des années, mon gouvernement a insisté sur la nécessité pour les deux communautés chypriotes d'aborder tous les problèmes avec franchise et détermination pour arriver à un compromis. Bien que le chemin qui mène à la réconciliation puisse paraître ardu, c'est le seul que l'on puisse prendre. Il est important de rétablir la confiance sur ce chemin qui, nous l'espérons, finira par aboutir à une solution globale.

M. Koroma (Sierra Leone)

Le récent Sommet mondial pour les enfants mérite quelques observations, entre autres pour son succès organisationnel remarquable et ses réalisations de fond. Il souligne le fait que le monde est maintenant un véritable village global où des solutions rapides et durables aux problèmes exigent le consensus le plus large qui soit et un engagement au niveau politique le plus élevé.

Le Président de la République de la Sierra Leone, S. E. le général Joseph Saidu Momoh, a pris part à ce sommet pour démontrer le profond intérêt qu'il porte au développement et au bien-être des enfants et pour souligner son attachement à l'idée d'une action collective internationale. Au cours des cinq dernières années, la Sierra Leone, pour sa part, s'est lancée dans une campagne audacieuse et décisive pour réduire la mortalité infantile. Le pourcentage d'enfants entièrement vaccinés est passé de 6 % en 1986 à 24 % en 1988 et à 66 % en 1990. Notre objectif national est de parvenir à une vaccination universelle de l'enfance d'ici à la fin de cette année.

Dans la Déclaration et le Plan d'action qu'ils ont adoptés, les dirigeants du Sommet ont essentiellement reconnu que la situation critique des enfants du monde est largement le reflet de problèmes économiques et sociaux globaux plus fondamentaux. Ils ont reconnu qu'afin d'assurer la protection, la survie et le développement des enfants partout, il est nécessaire de s'attaquer à des questions telles que l'abus de l'environnement, la dette internationale et les difficultés économiques persistantes que connaissent de nombreux pays en développement.

C'est là un pas significatif dans la voie vers la mobilisation globale contre le plus pernicieux de tous les problèmes - le problème du sous-développement économique. Nous avons des raisons d'espérer que, en même temps qu'un progrès en matière de désarmement et de contrôle des armements, le désamorçage de la guerre froide va maintenant nous permettre de surmonter les divergences philosophiques et idéologiques qui, jusqu'ici, interdisaient une action internationale décisive dans ce domaine.

Chaque année, l'ordre du jour des Nations Unies porte fortement sur les problèmes relatifs au développement économique, la solution des conflits et le progrès des questions sociales pour l'amélioration de la condition humaine. Toutes les nations, grandes et petites, ont la responsabilité de mobiliser la conscience globale nécessaire au succès de l'Organisation des Nations Unies.

M. Koroma (Sierra Leone)

Pour nombre de pays du tiers monde, plongés dans un conflit et une pauvreté tels qu'ils ne peuvent s'en sortir, le passage d'un environnement agraire rural à une société industrialisée hautement alphabétisée pourra demander des générations. Et bien que ce soit un trajet que plusieurs nations sont en train de parcourir lentement aujourd'hui, il ne peut s'accomplir sans la sensibilité et l'assistance des pays avancés du Nord.

Nous devons continuer à lancer un appel solennel à toutes les nations, riches et pauvres, fortes et faibles, pour qu'elles s'unissent dans la paix et l'harmonie pour ce voyage. Cet appel est également lancé dans la pleine réalisation du but divin de notre création et du fait incontestable qu'aucun homme et aucune nation ne peut entièrement assumer sa mission sur Terre sans un substrat de base de l'éternel.

M. TRAORE (Mali) : Monsieur le Président, je voudrais, au nom de ma délégation, vous adresser mes chaleureuses félicitations à l'occasion de votre élection à la présidence de la quarante-cinquième session ordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies. Vos qualités personnelles de diplomate confirmé sont un gage de succès pour nos travaux, et ma délégation vous assure de son entière disponibilité.

Permettez-moi également, par votre intermédiaire, d'adresser à votre distingué prédécesseur, le général Joseph Garba, toute notre reconnaissance et d'exprimer notre fierté pour la manière remarquable dont il a dirigé les travaux de la quarante-quatrième session.

Ma délégation rend un hommage tout particulier au Secrétaire général des Nations Unies, S. E. Javier Pérez de Cuéllar, pour sa contribution au rayonnement et au renforcement de notre organisation et pour tous les efforts qu'il ne cesse de déployer en vue de la sauvegarde de la paix et de la sécurité internationales.

La communauté internationale s'est agrandie de deux nouveaux Membres, à savoir la Namibie et le Liechtenstein. Ma délégation souhaite la bienvenue à ces deux pays qui contribueront à renforcer l'idéal universaliste des Nations Unies.

La réunification du Yémen et celle de l'Allemagne traduisent incontestablement l'émergence d'une ère nouvelle dans les relations internationales et une évolution positive des mentalités contemporaines. Que ces deux pays trouvent ici l'expression la plus sincère et la plus chaleureuse de l'amitié du peuple malien. Ces deux exemples doivent inciter la communauté internationale à encourager les peuples et nations divisés à retrouver leur unité.

M. Traoré (Mali)

Le monde entier avait des raisons objectives de se féliciter des changements profonds qui ont caractérisé les relations politiques et internationales durant le premier semestre de l'année en cours. Le processus de détente instauré depuis quelques années s'est poursuivi. Ce nouveau climat a permis d'aborder les questions de désarmement sous un jour nouveau, et de rechercher des solutions négociées à certains conflits régionaux.

En Afrique, l'accession de la Namibie à l'indépendance, le 21 mars 1990, a été le couronnement de longues années de sacrifices consentis par le vaillant peuple namibien.

Il convient à cet égard de se féliciter du rôle éminemment positif joué par les Nations Unies dans la conduite efficace du processus de décolonisation de la Namibie.

En Afrique du Sud, la libération de Nelson Mandela, la levée de l'interdiction qui frappait l'African National Congress d'Afrique du Sud, le Parti communiste et de nombreux autres mouvements anti-apartheid, le dialogue instauré entre l'ANC et le Gouvernement de Frederick De Klerk, la levée partielle de l'état d'urgence et la libération de prisonniers politiques constituent indiscutablement des faits très positifs. Tout en encourageant le processus en cours, nous engageons cependant la communauté internationale à demeurer vigilante afin d'amener le Gouvernement de Pretoria à abolir totalement l'apartheid et à favoriser ainsi l'avènement d'une Afrique du Sud démocratique, non raciale et unie. Nous ne devons envisager la levée des sanctions que lorsque les objectifs contenus dans la Déclaration adoptée par la seizième session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée à l'apartheid et à ses conséquences destructrices auront été atteints.

Concernant le Sahara occidental, ma délégation a pris acte du rapport du Secrétaire général faisant le point sur la mise en oeuvre du plan de paix conjoint OUA/ONU, prévoyant notamment la tenue d'un référendum d'autodétermination général, libre et régulier.

S'agissant du litige territorial opposant le Tchad et la Libye, ma délégation se félicite de la décision des deux parties de saisir la Cour internationale de Justice et forme le voeu qu'elles parviennent ainsi à un règlement définitif.

M. Traoré (Mali)

Dans la sous-région ouest-africaine, le Libéria est ensanglanté depuis plusieurs mois par un conflit fratricide. Cette guerre civile a déjà causé la perte de milliers de vies humaines, dont celles de nombreux ressortissants de mon pays. Elle a provoqué d'énormes dégâts aux infrastructures économiques ainsi que l'exode massif des populations vers les Etats voisins.

Le Mali, toujours favorable au dialogue et à la concertation, a soutenu les décisions prises par la Communauté des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) pour régler ce douloureux problème. Nous en appelons vivement à toutes les parties à ce conflit à faire preuve de tolérance et d'esprit patriotique pour oeuvrer ensemble afin de mettre fin à leurs dissensions et de s'attaquer aux problèmes réels du pays - la reconstruction nationale et le développement.

Le peuple et le Gouvernement du Mali se réjouissent par ailleurs de la tendance favorable à un apaisement réel de la crise ouverte entre les deux Etats frères, voisins et partenaires que sont le Sénégal et la Mauritanie. Ma délégation apprécie à sa juste valeur cet état de fait et, soucieuse du maintien de l'harmonie, de la cohésion et de la coopération dans notre sous-région, réaffirme sa disponibilité pour trouver une solution heureuse à ce différend.

Hors du continent africain, la rencontre entre les délégations de haut niveau de la Corée du Nord et de la Corée du Sud en septembre dernier témoigne de leur volonté manifeste d'aboutir à la réunification pacifique de la nation coréenne. Ma délégation les encourage à poursuivre leurs consultations afin d'atteindre cet objectif, qui est conforme à l'esprit de la Charte des Nations Unies et à l'évolution du climat politique mondial.

Ma délégation constate avec satisfaction que les efforts engagés pour résoudre le problème cambodgien ont conduit les cinq membres permanents du Conseil de sécurité à dégager une plate-forme de règlement pacifique du conflit. Nous saluons l'acceptation par les différentes parties directement concernées du plan de règlement adopté, ainsi que la constitution d'un Conseil national suprême. Nous les exhortons à poursuivre les négociations afin de pouvoir mettre fin à près de deux décennies de tragédie.

Abordant la question afghane, ma délégation encourage le Secrétaire général des Nations Unies à poursuivre ses bons offices en vue de parvenir à une solution négociée dans le cadre des accords conclus à Genève le 14 août 1989.

M. Traoré (Mali)

Le problème chypriote constitue toujours une préoccupation pour le Mali. Ma délégation exhorte les parties à poursuivre le dialogue afin que les modalités de règlement déjà convenues dans les accords de 1977 et de 1979 ainsi que dans la résolution 649 (1990) du Conseil de sécurité puissent être mises en oeuvre. Nous croyons, pour notre part, que la souveraineté, l'unité et le statut de non-aligné de ce pays doivent être sauvegardés.

Le calme relatif qui caractérisait les relations internationales s'est subitement détérioré au début du mois d'août par l'agression de l'Iraq contre le Koweït. Mon pays, qui a toujours rejeté le recours à la force dans les relations internationales, a condamné l'invasion du Koweït et exigé le retrait inconditionnel des troupes iraqiennes de ce pays. Le Mali s'associe à toutes les décisions prises par le Conseil de sécurité et se félicite du climat de coopération qui a prévalu au sein du Conseil lors de l'examen de ce douloureux problème.

La crise du Golfe a permis de mettre en lumière l'attachement de la communauté internationale au respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale des Etats. Pour la première fois, les membres du Conseil se sont mis d'accord pour condamner l'agression, l'invasion et l'annexion. Cette unanimité est à l'actif du nouveau climat de confiance qui prévaut désormais dans les relations internationales. Une nouvelle page vient donc d'être tournée dans l'histoire des Nations Unies. Nous exprimons le voeu sincère de voir ce nouveau vent de changement continuer de souffler sur le Conseil de sécurité. Ainsi, au nom du principe de non-agression et du respect de l'intégrité territoriale des Etats, le Conseil de sécurité saura avec la même force et la même détermination prendre les mesures appropriées pour mettre fin à l'occupation israélienne du Sud-Liban, du Golan syrien, de la Cisjordanie, de la Bande de Gaza et de Jérusalem.

Il est temps, il est grand temps, que tous les Etats Membres respectent les résolutions pertinentes de notre organisation afin que se tienne la conférence internationale de paix sur le Moyen-Orient. Cette conférence, que la communauté internationale appelle de tous ses voeux, permettra aux peuples de la région de connaître enfin la paix. Quant à la question palestinienne, qui est au coeur du problème du Moyen-Orient, elle ne trouvera une solution juste et durable que dans le libre exercice du droit inaliénable de ce peuple à l'autodétermination et à l'indépendance.

M. Traoré (Mali)

Ma délégation apprécie à leur juste valeur les progrès réalisés sur le plan du désarmement. En effet, les accords conclus à Washington en juin dernier concernant les armes chimiques s'ajoutent aux traités antérieurs sur l'élimination des missiles de portée intermédiaire et de courte portée. Nous saluons l'accord de principe obtenu à Vienne sur les armes conventionnelles et encourageons les deux superpuissances à poursuivre leurs négociations en vue de la conclusion future d'un accord en la matière. Les ressources considérables qui pourraient être dégagées grâce au désarmement général et complet devraient favoriser la relance, la croissance et le développement dans les pays en développement.

La crise du Golfe aura des conséquences économiques et financières très néfastes pour les pays en développement non producteurs de pétrole déjà durement éprouvés par les chocs et les crises antérieurs. Il en résultera incontestablement un rétrécissement supplémentaire des marchés financiers et surtout la réduction considérable des flux d'aide au développement.

La combinaison de ces événements avec les bouleversements survenus dans les pays de l'Europe de l'Est, en pleine phase de transformation structurelle afin de mieux s'intégrer à l'économie mondiale, pourrait contribuer à aggraver davantage la marginalisation des pays en développement et plus particulièrement ceux de l'Afrique. Dans la plupart des pays en développement, le fardeau de la dette constitue un obstacle majeur au développement et la recherche d'une solution à la crise de la dette doit être abordée dans sa globalité.

Les différentes mesures prises visant l'allègement de la dette extérieure, bien qu'appréciables, méritent d'être élargies et révisées de façon à tenir compte de la nécessité de la croissance et du développement des pays débiteurs. La vraie solution du problème de l'endettement extérieur des pays en développement exige que la communauté internationale renforce la solidarité en son sein dans le cadre du concept de la responsabilité partagée.

M. Traoré (Mali)

Pour ce faire, des mesures urgentes doivent être adoptées pour inverser les transferts négatifs et massifs de ressources des pays en développement vers les pays développés, car ces transferts ont contribué à réduire en termes réels le volume de l'aide publique au développement, créant ainsi une grave insuffisance des ressources affectées aux programmes de développement.

La chute des cours des produits de base est une autre source de préoccupation pour les pays en développement. Elle entraîne l'imprévisibilité et la baisse constante de leurs recettes d'exportation. Elle réduit les capacités internes de financement du développement et aggrave les difficultés du service de la dette.

Il est donc devenu urgent de mettre en application les solutions appropriées à ces problèmes conformément aux dispositions pertinentes du programme intégré pour les produits de base.

L'amélioration du climat des relations internationales, en dépit de la crise du Golfe, devrait inciter la communauté des Etats à poursuivre la réflexion en vue de l'instauration d'un ordre économique, équitable et transparent, plus compatible avec les réformes profondes entreprises par les pays en développement. La communauté internationale ne devrait ménager aucun effort pour le succès des négociations d'Uruguay. Ces négociations doivent vaincre les inerties opposées au transfert de techniques et de savoir-faire, et créer le cadre approprié pour la promotion des exportations de produits manufacturés des pays en développement vers les pays développés.

Le Comité préparatoire plénier, chargé d'élaborer une stratégie internationale pour la quatrième Décennie des Nations Unies pour le développement, a soumis son rapport à l'Assemblée générale. Le renforcement du multilatéralisme devrait permettre à la communauté internationale de donner la plénitude de leur signification et de leur efficacité aux propositions pertinentes contenues dans le document.

La Déclaration adoptée lors de la dix-huitième session extraordinaire consacrée à la coopération économique internationale, et en particulier à la relance de la croissance et du développement dans les pays en développement, a été un événement d'une grande importance dans les annales de notre organisation.

Il importe dès lors que les dispositions pertinentes de la Déclaration, qui a réuni un consensus total de l'ensemble des Etats Membres des Nations Unies, ne demeurent pas lettre morte. Ce consensus constructif doit déboucher nécessairement

M. Traoré (Mali)

sur une charte mondiale de solidarité, réduisant les disparités entre pays développés et pays en développement.

La deuxième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés, qui vient de s'achever, mérite toute l'attention de la communauté internationale.

Le système des Nations Unies et tous les partenaires au développement des pays les moins avancés doivent apporter un appui substantiel pour la réalisation des cinq priorités définies dans le programme d'action visant à endiguer l'extension de la pauvreté et à créer un puissant courant de relance de la croissance et du développement dans les pays les moins développés.

De même, l'application de la Déclaration et du programme d'action du Sommet mondial pour les enfants, qui viennent d'être adoptés solennellement par les chefs d'Etat et de gouvernement, doit focaliser l'attention de tous les Etats, de toutes les organisations internationales et des organisations non gouvernementales, en vue de la mise en oeuvre effective des propositions relatives à la survie, à la protection et au développement de l'enfant. L'avenir du monde dépend en effet de ce que les générations présentes consentiront à investir pour la santé physique, intellectuelle et morale des générations futures et le succès sans précédent du Sommet mondial pour les enfants est un véritable gage de réussite pour l'avenir.

Malgré le programme spécial adopté par les Nations Unies depuis 1986, les conditions économiques et sociales du continent africain n'ont jamais cessé de se dégrader au fil des ans.

En effet, la mise en oeuvre du Plan d'action des Nations Unies pour le redressement économique et le développement de l'Afrique (PANUREDA) a été sérieusement entravée par un environnement économique international défavorable. La chute brutale des cours des produits d'exportation de l'Afrique, l'approfondissement de la crise de la dette extérieure, la contraction des flux financiers de l'aide publique au développement, les transferts négatifs de ressources financières de l'Afrique en direction des pays développés, ont privé les Africains des moyens nécessaires à la mise en oeuvre de leurs plans de développement.

Par ailleurs, malgré les résultats positifs enregistrés dans les programmes d'ajustement structurel, la mise en oeuvre de ces politiques et programmes a contribué dans maints pays à l'aggravation du chômage, à la réduction des dépenses consacrées aux secteurs aussi essentiels que la santé et l'éducation, à la

M. Traoré (Mali)

marginalisation d'une tranche importante de la population et à la montée des tensions sociales.

Loin de s'estomper, la marginalisation du continent africain a tendance à s'accroître en raison de nouvelles configurations dans les structures économiques internationales et de l'apparition de grandes entités économiques en Europe et en Amérique du Nord.

La situation économique dramatique de l'Afrique ainsi évoquée appelle donc une réponse spécifique de la communauté internationale et un effort des pays africains eux-mêmes en vue d'accélérer leur intégration économique conformément au plan d'action de Lagos de 1980.

Les systèmes de production et de consommation qui ont prévalu jusqu'ici dans le monde, singulièrement dans les pays industrialisés, ont conduit la planète au bord d'une catastrophe écologique. La Conférence des Nations Unies pour l'environnement et le développement, prévue pour 1992, constituera une occasion que la communauté internationale devra saisir pour résoudre les graves problèmes de l'environnement.

Le Mali, pays affecté par les effets négatifs de la sécheresse et de la désertification, attache une grande importance à la réussite de cette conférence. C'est compte tenu de cet intérêt que mon pays abritera en décembre prochain la Conférence africaine sur l'environnement et le développement durable.

Je voudrais, pour conclure, réaffirmer qu'il est du devoir de notre organisation d'œuvrer inlassablement au renforcement de la paix et de la sécurité internationales, d'œuvrer à la relance de la croissance et du développement dans les pays en développement, de parvenir à l'éradication de la faim et de la pauvreté dans le monde et de préserver l'environnement, patrimoine commun de l'humanité. Notre génération a déjà pris conscience tant de l'emprise des pressions négatives de toutes sortes exercées par l'homme sur la nature que de la nécessité d'une nouvelle convivialité à l'échelle de la planète.

Si la paix, la concorde et la volonté d'accroître la compréhension mutuelle et la coopération entre toutes les nations du monde restent inscrites de manière permanente dans nos priorités, il n'y a aucun doute que nous ne puissions concrétiser l'idéal noble des Nations Unies qui vise à réaliser le bien-être pour l'humanité tout entière.

M. NDINGA-OBA (Congo) : La tenue de la quarante-cinquième session de l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies m'offre l'heureuse occasion de saluer les efforts déployés ces derniers temps par notre organisation mondiale et par l'ensemble de la communauté internationale pour instaurer un climat de paix dans le monde et promouvoir les vertus du dialogue et de la médiation.

En effet, la recherche de la paix et la volonté du dialogue sont une préoccupation constante dans les relations entre les Etats et les nations.

Grâce à celles-ci, de nombreux conflits se sont éteints et le climat de dialogue, hier encore inexistant, s'est instauré un peu partout dans le monde.

Nous sommes donc, ainsi que vous le constatez, Monsieur le Président, à l'aube d'une ère nouvelle, plus prometteuse, où le dialogue et la concertation prévalent sur la confrontation.

Jamais, à aucun moment dans la période d'après-guerre, le climat des relations internationales n'a été aussi favorable, malgré l'existence regrettable, ici et là, de quelques foyers de tension.

Jamais encore dans l'histoire de l'humanité, des progrès aussi significatifs n'ont été accomplis en si peu de temps par les Etats, témoignant ainsi de leur capacité à agir de manière constructive dans la recherche de solutions aux problèmes vitaux de notre univers et de leur capacité à faire face aux nombreux défis auxquels nous sommes confrontés.

C'est dans ce contexte global de paix et de compréhension entre les nations que j'aimerais, au nom de la délégation congolaise et en mon nom personnel, vous présenter, Monsieur le Président, nos sincères félicitations à l'occasion de votre élection unanime à la présidence de notre assemblée générale. Vos brillantes qualités ainsi que l'estime et la considération que vous porte la communauté internationale sont le gage certain du succès des travaux de la présente session.

Qu'il me soit également permis de rendre un hommage bien mérité à M. Joseph Garba, votre prédécesseur, pour le dynamisme, la lucidité et la fermeté avec lesquels il a dirigé les travaux de la quarante-quatrième session.

Nous tenons enfin à féliciter M. Javier Pérez de Cuéllar, notre Secrétaire général, pour toutes les actions qu'il a menées en vue de renforcer le rôle de l'ONU et de créer les conditions nécessaires à l'instauration de la paix dans le monde.

M. Ndinga-Oba (Congo)

Nous voudrions d'abord saluer chaleureusement la délégation du Liechtenstein, dont le pays vient d'être admis comme le 160^e Etat Membre de l'ONU. En adhérant ainsi à la Charte, ce pays renforce l'universalité de l'Organisation et rafraîchit dans le temps le principe selon lequel l'ONU est fondée sur l'égalité souveraine de tous ses Membres.

La République populaire du Congo, qui ne ménage aucun effort pour contribuer à la solution pacifique des conflits et à la consolidation du climat de détente dans le monde, a accueilli avec une réelle satisfaction l'accession de la Namibie à l'indépendance et salué son admission à l'ONU. Elle saisit une fois de plus cette occasion pour assurer la Namibie, la plus jeune démocratie de notre continent, de sa disponibilité et de son entière coopération, tant au plan multilatéral que bilatéral.*

La rencontre annuelle des représentants des Etats de notre planète est toujours une occasion propice à la réflexion sur les rapports qu'entretiennent les nations entre elles. Il est évident que les objectifs définis dans la Charte des Nations Unies ne sont pas encore totalement atteints, mais, en raison du climat de détente qui prévaut à l'heure actuelle, il est permis de croire que les conditions pour l'établissement d'une ère de paix et d'une coopération véritable entre les Etats sont aujourd'hui réunies.

Nous savons tous que la recherche de la paix est une cause sacrée. Elle mérite donc que nous y consacrons toutes nos énergies et toute notre bonne volonté, car elle exige détermination et opiniâtreté. Sans doute quelques découragements peuvent naître lorsqu'un foyer s'allume pendant qu'un autre s'apaise. Mais nous savons que cette oeuvre inlassable est collective et qu'elle ne peut progresser sans la mobilisation de tous. C'est donc avec la même détermination et les mêmes espoirs que nous devons aborder d'autres conflits, apaiser d'autres foyers de tension qui marquent ici et là de nouvelles ruptures.

Mon pays apprécie l'attitude positive enregistrée depuis peu dans les efforts de règlement déployés par les Nations Unies pour résoudre le grave crise du Golfe, née de l'occupation de l'Etat du Koweït par la République d'Iraq.

On ne peut mieux souligner la nécessité vitale de l'attachement des Etats Membres à l'idéal de l'ONU, et d'abord, au respect du droit international qui

* M. Thompson (Fidji), Vice-Président, assume la présidence.

M. Ndinga-Oba (Congo)

protège le faible contre le fort et qui garantit la sécurité et la stabilité internationales. Dans cette quête permanente de la paix, le Congo, comme d'autres pays, se félicite que les Nations Unies, cette voix qui se faisait souvent entendre dans le désert, a maintenant trouvé, ainsi que le note le rapport du Secrétaire général sur l'activité de l'Organisation, une force et un écho qu'elle n'avait encore jamais eus.

Les progrès sensibles réalisés dans la détente Est-Ouest ont fait s'évanouir le phantasme communiste d'une autre politique. Ils inspirent aujourd'hui moins de frémissements face à l'idée de restructuration du monde, et éloignent chaque jour un peu plus des esprits, les renvois à un passé redoutable.

Si la recherche de la paix a préoccupé les membres de la communauté internationale, les profondes mutations qui s'opèrent dans le monde témoignent manifestement de la grande aspiration des peuples à plus de démocratie et de liberté.

Chapitre passionnant et véritable tournant politique en Europe, le recouvrement le 3 octobre dernier par l'Allemagne de sa souveraineté unique, pleine et entière, y compris le droit de participer à l'alliance militaire de son choix, est désormais consommé. Le Congo salue chaleureusement l'Allemagne, pays avec lequel tant de liens d'amitié et de coopération l'unissent.

La même expression soudaine des revendications nationales a fait éclater partout au coeur de l'Europe les structures politiques, centralisées et d'apparence figée. Le vent de la liberté a conquis l'Europe de l'Est et l'Europe centrale.

De même, mon pays apprécie la réunification des deux Yémen et soutient les initiatives prises par la Corée du Nord et celle du Sud en vue de la réunification de leur patrie sans ingérence extérieure.

En Afrique, le processus n'est pas un épisode mineur; le mouvement vers plus de liberté et de démocratisation de la vie politique affecte également les sociétés africaines. L'instauration d'institutions libres est devenue une aspiration universelle. Il reste à chaque peuple la capacité d'organiser et d'adapter ces changements à son niveau de développement et en accord avec ses valeurs culturelles.

M. Ndinga-Oba (Congo)

Pour marquer son attachement aux valeurs démocratiques et au respect des droits de l'homme, le Gouvernement de la République populaire du Congo a procédé à l'élargissement de tous les prisonniers politiques. De même, le Comité central du Parti congolais du travail, sous la direction du Président Denis Sassou Nguesso, à l'écoute des aspirations du peuple congolais à la liberté et à la démocratie, a décidé, à l'issue de sa quatrième session extraordinaire, tenue à Brazzaville du 28 au 30 septembre 1990, de l'instauration immédiate du multipartisme qui doit permettre une plus grande participation populaire à la gestion de la chose publique. Diverses mesures prises sont d'ores et déjà venues conforter cette perspective, notamment la mise en chantier des amendements à la Constitution et l'élaboration des lois sur les partis politiques, la liberté de circulation et la liberté d'expression reconnue aux leaders des différents courants de pensée.

Dans ce pays scolarisé à plus de 90 % et disposant de traditions remarquables dans les domaines de l'alphabétisation et de l'activité culturelle et artistique, les mesures qui viennent d'être prises aux fins de garantir le respect rigoureux des libertés individuelles et collectives vont donner à la démocratie des dimensions plus larges et un développement fondé sur l'oeuvre immense accomplie par notre pays en ce domaine. Le Congo, on le sait, compte parmi les pays qui accordent une importance primordiale à l'éducation pour tous, car instruire un peuple c'est le préparer à assumer son destin et le doter du savoir et de l'esprit critique indispensables à l'exercice de la démocratie.

C'est sur cette terre fertilisée par les idées de progrès et l'ouverture sur les problèmes du monde, comme en témoigne le nombre considérable de conférences internationales organisées à Brazzaville, des poètes, des historiens, des hommes de lettres, de théâtre et des chercheurs de talent diffusent à travers leurs oeuvres des idées favorables à une meilleure connaissance de soi et de l'environnement politique, économique et socio-culturel, national et international. Forts de ces atouts, les jeunes, les femmes, les travailleurs des villes et des campagnes se sont depuis longtemps organisés en associations pour faire entendre leur voix dans la recherche de solutions aux problèmes du pays et pour défendre leurs intérêts.

L'on assiste aujourd'hui à l'éclosion des valeurs susceptibles de dynamiser l'initiative privée, notamment dans le domaine économique, où les mesures de libéralisation en vigueur depuis quelques années ont créé un cadre propice à l'investissement privé, national et étranger. La mise en oeuvre de ces mesures

M. Ndinga-Oba (Congo)

donnera plus de vitalité aux valeurs démocratiques déjà enracinées dans toutes les couches sociales de mon pays.

Ainsi commence une ère nouvelle. Grâce à la contribution de tous et de chacun, et avec le concours des partenaires de la communauté internationale, le Congo va pouvoir se doter d'un nouveau paysage politique favorable au développement harmonieux du pays et au bien-être de ses populations. L'utilisation de toutes les énergies, des libertés et des talents de tous ses fils devrait faire de la démocratie au Congo un facteur de développement. Puisse cette oeuvre se réaliser dans la paix et la concorde nationale, car tel est le voeu des populations sans que les mesures d'ajustement entreprises dans un contexte économique international défavorable et qui ne se mesurent qu'en coûts sociaux élevés et en instabilité politique, en viennent à menacer le processus engagé.

Malgré les difficultés qui caractérisent toute oeuvre humaine et l'ampleur du défi que le Congo se doit de relever, le processus est irréversible. Il suit son cours dans un climat de paix et de cohésion nationales retrouvées.

Nous sommes témoins et acteurs, alors que les murs et d'anciennes barrières issues de la seconde guerre mondiale tombent, de l'éclosion d'une ère nouvelle, celle où la confrontation cède le pas au dialogue, à la concertation; celle où les Etats tendent à cesser de ne voir le monde, de ne déterminer les priorités et d'entreprendre plusieurs de leurs actions qu'à travers le prisme heureusement aujourd'hui éclaté de la guerre froide.

Parce que le monde est progressivement débarrassé de l'équilibre de la terreur, du face à face redouté des blocs militaires, on en ressent les effets jusque dans les territoires les plus éloignés et dans les situations autrefois les plus figées. A juste titre, un illustre orateur qui m'a précédé devant cette même tribune a salué la fin du conflit Est-Ouest comme "une conquête de la raison et du sens de la responsabilité".

Le Congo a accueilli favorablement les heureuses conclusions des sommets soviéto-américains, notamment les déclarations sur la réduction des armements offensifs stratégiques, les protocoles sur la cessation des essais nucléaires et l'accord relatif à la réduction des stocks d'armes chimiques.

Il se réjouit également du fait que désormais plusieurs dossiers dans les affaires internationales s'inscrivent sous un jour nouveau.

M. Ndinga-Oba (Congo)

La question de la sécurité de l'Europe bénéficie fortement de l'unification de l'Allemagne et d'un contexte enfin véritablement paneuropéen.

En Afrique du Sud, Nelson Mandela, le plus célèbre des prisonniers politiques du monde, a été libéré le 11 février 1990. C'est à la fois la réparation d'une injustice flagrante et une victoire significative dans la lutte des peuples africains pour la paix ainsi que la liberté et la dignité humaines, mais aussi la résistance universelle à l'oppression. Et nous sommes convaincus que Nelson Mandela mettra sa grande sagesse et sa riche expérience au service de la paix dans son pays et au triomphe des idéaux pour lesquels notre organisation oeuvre depuis toujours avec abnégation.

S'il est acquis que des pourparlers en vue des négociations pour une Afrique du Sud non raciale et démocratique se sont engagés et se poursuivent entre Nelson Mandela, Vice-Président de l'ANC, et le Gouvernement sud-africain, il est regrettable que les cinq piliers de l'apartheid demeurent intangibles et que dans la société sud-africaine ne sont guère créées les conditions nécessaires à l'instauration d'un nouveau climat politique favorable.

Il importe aujourd'hui plus que jamais de mobiliser la communauté internationale et de la sensibiliser davantage sur la nécessité de maintenir les sanctions de toutes sortes contre le régime de Pretoria en vue de l'éradication définitive du système d'apartheid.

En Angola et au Mozambique, les négociations directes entre le gouvernement et l'opposition doivent être encouragées et soutenues. Il en est de même de toutes les initiatives tendant à ramener la paix au Libéria. Mon pays appuie également le processus de paix engagé au Sahara occidental et au Cambodge sous les auspices des Nations Unies.

Au Moyen-Orient, le peuple palestinien poursuit sa quête difficile pour la reconnaissance de ses droits et l'affirmation de son identité. Alors que l'attention du monde est rivée sur la crise du Golfe, la question de la Palestine perdure, menaçant la stabilité et la sécurité de la sous-région.

Le Congo reste persuadé que seule la convocation d'une conférence internationale, sous les auspices des Nations Unies et à laquelle participeraient toutes les parties concernées, y compris l'OLP, apportera une solution négociée, juste et durable.

M. Ndinga-Oba (Congo)

La cause de la paix progresse malgré tout; et notre assemblée en est le témoin privilégié. Elle progresse par le dialogue multilatéral et bilatéral, par la volonté des Etats de renoncer à la guerre dans le règlement des différends, par l'action des Nations Unies partout où sa médiation s'impose. Le Congo entend s'inscrire pleinement dans ce projet sans cesse renouvelé et il jouera le rôle qui est le sien.

M. Ndinga-Oba (Congo)

Malheureusement, cette oeuvre de paix est indissociable de la lutte contre les disparités qui caractérisent le monde. Nous devrions veiller à ce que la croissance mondiale soit mieux partagée, plus équilibrée, davantage orientée vers l'élimination de la misère dans les pays faiblement dotés par la nature, meurtris par l'histoire, assujettis par la dette.

La question de la dette extérieure demeure fondamentale, malgré son examen constant tant au niveau national qu'international. Et nous apprécions à leur juste valeur toutes les décisions prises à ce jour dans le cadre de sa résolution. Cependant, la communauté internationale doit continuer à réaliser que le fardeau de la dette des pays en développement ne cesse de s'alourdir. En effet, de 600 milliards de dollars au début de la décennie, elle atteindra 1 246 milliards à la fin de cette année.

Pour ce qui est de l'Afrique, les chiffres sont aussi parlants : 250 milliards de dollars en 1990 contre 230 milliards en 1989. Le volume de la dette africaine est certes moins important, mais il conviendrait de relever que la dette et les ratios du service de la dette se sont accrus beaucoup plus rapidement que dans n'importe quel autre groupe de pays. En rapport avec le produit national brut, par exemple, le ratio de la dette dans les pays africains subsahariens est presque deux fois plus élevé que celui des pays lourdement endettés du monde.

La dette extérieure constitue à l'évidence un obstacle réel à la reprise économique et au développement du continent. Elle entrave tous les efforts de développement, en particulier ceux que les pays africains entreprennent en vue de l'amélioration des infrastructures, notamment dans les domaines de la santé et de l'éducation.

La préoccupation de la communauté internationale est certaine, bien que les mesures adoptées à ce jour se soient révélées insuffisantes au regard de l'ampleur de la crise. A cet égard, les nouvelles initiatives visant la réduction de la dette suscitent notre intérêt, notamment la décision prise récemment au sommet des chefs d'Etat de France et d'Afrique réuni en juin dernier à La Baule, en France, en faveur des pays à revenu intermédiaire, dont le Congo fait partie. Toutefois, ma délégation estime essentiel de considérer les suggestions pertinentes contenues dans la position commune africaine sur la crise de l'endettement, et ces suggestions devraient mériter davantage l'attention de la communauté internationale.

M. Ndinga-Oba (Congo)

En outre, cet effort de règlement définitif de la crise de la dette extérieure de l'Afrique nécessite des décisions énergiques et audacieuses dans le cadre d'une stratégie basée sur la coopération, la négociation et la responsabilité collective. C'est pour mettre en oeuvre cette stratégie que l'Afrique a proposé à la communauté internationale la convocation d'une conférence internationale sur la dette africaine.

Sans aucun doute, les défis sont nombreux et difficiles à relever sans le concours massif et efficace de la communauté internationale.

Au-delà de la crise de la dette extérieure, aggravée par le flux inverse des capitaux des pays en développement vers les pays développés, la relance de la croissance des pays en développement reste confrontée à la baisse constante des cours des matières premières. En effet, la contraction des recettes d'exportation, principales ressources des pays en développement, compromet toute perspective de développement. C'est pourquoi mon pays suit avec beaucoup d'intérêt le tour des négociations d'Uruguay, dont la clôture des travaux est prévue à la fin de cette année. L'aboutissement positif de ces négociations marquera le début d'une ère nouvelle de coopération globale dans la conscience accrue des intérêts mutuels et du partage des responsabilités entre toutes les nations.

La détérioration persistante de la situation économique et sociale critique de l'Afrique avait conduit, en 1986, l'Assemblée générale à réorienter l'élan solidaire de la communauté internationale vers un pacte international entre l'Afrique et le reste du monde. L'objectif affiché visait à arracher cette région à sa détresse pour l'engager résolument dans la voie de la relance économique et du développement. Il fut alors adopté le Programme d'action des Nations Unies pour le redressement économique et le développement de l'Afrique, 1986-1990.*

Sans en anticiper l'évaluation, prévue pour la quarante-sixième session de l'Assemblée générale, il est aisé d'observer que, six ans après sa mise en oeuvre, la situation économique et sociale des pays africains s'est dégradée. Les prévisions économiques annoncent de sombres perspectives qui sont loin de conforter les mesures drastiques de réforme et d'ajustement en cours.

* Le Président assume la présidence.

M. Ndinga-Oba (Congo)

Il faut donc que la communauté internationale aide les pays africains à réduire ces coûts humains de l'ajustement et s'engage à créer les conditions externes favorables à une reprise de la croissance et du développement. C'est un problème urgent et décisif.

L'Afrique est déterminée à poursuivre dans ce contexte ces réformes grâce auxquelles elle pourra inverser la pente fatale de son déclin économique et social.

Aujourd'hui, il s'agit d'avoir une vision nouvelle et constructive qui permette une restructuration du système économique mondial. C'est pour cela que nous saluons les conclusions des travaux de la dix-huitième session extraordinaire de l'Assemblée générale, consacrée à la coopération internationale, plus particulièrement à la croissance des pays en développement, travaux qui ont permis d'envisager des mesures concrètes susceptibles de déboucher sur des relations économiques internationales plus équilibrées.

C'est dans le même esprit que mon pays se félicite de l'adoption récente de la nouvelle stratégie internationale pour la quatrième Décennie des Nations Unies pour le développement : ce nouveau cadre de coopération devrait permettre de remédier aux déséquilibres du système économique international et de favoriser une répartition juste et équitable du patrimoine de l'humanité. Autrement, la déterte que nous vivons sera fragile et aléatoire si elle n'ouvre pas, pour les pays en développement, de réelles perspectives de développement et de progrès.

Les problèmes de l'environnement affectent toute notre planète, et beaucoup d'orateurs ont évoqué ce sujet important aux aspects multiples, tels que la pollution des eaux et de l'air, l'appauvrissement progressif de la couche d'ozone, la dégradation des sols, la déforestation, la désertification, la destruction exagérée des nombreuses espèces rares et, encore récemment, les tentatives ouvertes ou clandestines d'enfouissement des déchets toxiques en Afrique.

Nous devons considérer la lutte contre la dégradation de l'environnement comme étant partie intégrante de celle que la communauté internationale a le devoir de mener pour la relance de la croissance économique et du développement. Voilà pourquoi le Congo a favorablement accueilli l'organisation, en 1992, au Brésil, de la Conférence internationale sur l'environnement et le développement, convaincu qu'elle contribuera à l'examen et à l'adoption des dispositions nécessaires à une stratégie mondiale pour la survie de l'environnement.

M. Ndinga-Oba (Congo)

Indépendamment des résultats attendus de cette conférence, mon pays s'est concrètement doté depuis quelques années d'une structure gouvernementale en matière d'environnement et a proclamé la date du 6 mars "Journée de l'arbre". Dans le même temps, il a été élaboré un code de l'environnement rigoureux, à la fois par les normes qu'il définit et les sanctions qu'il prescrit. Par ailleurs, conformément à son engagement, le Congo a abrité cette année la Conférence consacrée à la conservation des écosystèmes forestiers de la région de l'Afrique centrale. Avec la nécessité de renforcer la coopération pour la sauvegarde des écosystèmes, la Conférence a adopté un plan d'action régionale qui vise entre autres la sauvegarde du patrimoine forestier, le renforcement des équipements techniques et la législation forestière pour limiter la destruction des espèces protégées, ainsi que la formation du personnel.

M. Ndinga-Oba (Congo)

Alors que les pays industrialisés connaissent une croissance ininterrompue depuis huit ans, la plupart des pays en développement s'enlisent dans la stagnation, voire la récession. Les analystes s'accordent à dire que la pauvreté prolifère dans des proportions extrêmes chez quatre milliards de personnes, alors que baignent dans l'abondance 800 millions d'individus.

Source de tension à l'intérieur de nos sociétés et au-delà de nos frontières, la pauvreté assiège les pays en développement avec son cortège de problèmes, à savoir : la malnutrition, les maladies et l'analphabétisme, sans épargner cependant le monde industrialisé en raison des disparités sociales. La décennie des années 80, qui arrive à son terme, lègue au monde en développement plus d'un milliard de personnes vivant dans la pauvreté absolue, et l'Afrique, notre continent, demeure son lieu de prédilection.

En effet, les conditions y sont réunies pour qu'on assiste, dans les années à venir, à une situation dangereusement explosive au plan tant social que politique, comme l'a souligné récemment une éminente personnalité de la Commission des Communautés européennes. La communauté internationale ne peut rester indifférente à cette situation. Une réponse urgente doit y être apportée.

Le terrorisme est l'un des phénomènes les plus déplorables de ce siècle finissant. Aucun pays n'est à l'abri. C'est pourquoi il est de l'intérêt de tous d'unir les efforts pour combattre sans faiblesse les actes terroristes, qu'ils soient le fait de groupes organisés ou d'individus. Le Congo qui, plus d'une fois, a été atteint par des actes de folie terroriste, a érigé récemment un monument en mémoire des 49 Congolais victimes de l'explosion du DC-10 de la compagnie UTA en septembre 1989. La Journée du 19 mai sera désormais au Congo "Journée de la lutte contre le terrorisme".

L'Afrique, hier épargnée, est aujourd'hui la cible du trafic illicite de la drogue et de sa consommation. Le fléau affecte par ses effets mortels désormais toutes les sociétés, qu'elles soient riches ou pauvres. Le Congo saisit cette occasion pour renouveler son adhésion aux conclusions de la dernière session extraordinaire de l'Assemblée générale sur la drogue et lance une fois de plus un appel à la communauté internationale pour qu'elle accorde à l'Afrique l'assistance technique et financière nécessaire en vue d'endiguer ce fléau.

Il est réconfortant de constater qu'à l'aube du troisième millénaire, porteur d'espoir, le monde connaît des mutations profondes. Celles-ci n'auraient pas de

M. Ndinga-Oba (Congo)

sens sans l'affirmation d'une prise de conscience collective de la communauté de destin de tous les peuples, de tous les Etats.

L'Organisation des Nations Unies a pu intégrer en son sein, plus que toute autre organisation, le principe de l'universalité. En relevant ensemble les grands défis modernes, en restant unis et solidaires, en coopérant au sein de l'ONU, nos nations et nos peuples auront honoré leur adhésion à la Charte de notre organisation. Ils auront ainsi oeuvré au rapprochement des hommes et des peuples dont l'aspiration légitime est de vivre en harmonie dans un monde de paix, de démocratie, de justice et de progrès social.

C'est pourquoi les regards se tournent aujourd'hui avec optimisme et espoir vers notre organisation en cette dernière session de la décennie des années 80.

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : Le nom de l'Angola - qui devait normalement être le dernier à intervenir dans le cadre du débat général à la séance de ce matin - a été omis par erreur au Journal. J'informe l'Assemblée que le Ministre des affaires étrangères de l'Angola, S. E. M. Pedro de Castro Van-Dunem, sera le premier à prendre la parole cet après-midi et le dernier orateur à intervenir dans le débat général de la présente session.

L'examen du point 154, "Assistance électorale à Haïti", qui était prévu pour ce matin, aura lieu cet après-midi, aussitôt que le rapport de la Cinquième Commission concernant les incidences sur le budget-programme du projet de résolution A/45/L.2 sera disponible.

Alors que le débat général en Assemblée générale touche à sa fin, je tiens à remercier les délégations de leur coopération, qui nous a permis de mener à bien nos délibérations. Cette année, notre programme de travail était particulièrement chargé en raison du nombre impressionnant de chefs d'Etat et de gouvernement qui souhaitaient prendre la parole à l'Assemblée. Il était donc inévitable que notre programme soit quelque bouleversé, mais je crois que tout a été fait pour qu'il le soit le moins possible.

Nous devons malheureusement reconnaître que nous ne sommes toujours pas arrivés à bout d'un problème de longue date qui est cause d'un certain retard dans nos délibérations. Je veux parler de l'impossibilité de commencer nos réunions à l'heure en raison du retard avec lequel certains représentants arrivent à ces réunions. La suppression de la règle du quorum ne ferait que régler partiellement

Le Président

le problème. Plus d'une fois, je me suis senti obligé, par les règles de la courtoisie et le bon sens, de laisser passer un moment avant d'inviter le premier orateur à la tribune, bien que lui et moi étions prêts à commencer à l'heure, et ce, parce que très peu de délégations étaient assises à leur place à l'Assemblée générale.

Suivant en cela l'exemple de mes prédécesseurs, j'invite donc une fois encore les délégations à faire tout leur possible pour que leurs représentants soient assis à leur place en temps voulu pour que, à l'avenir, les réunions puissent commencer à l'heure.

La séance est levée à 12 h 50.

